

T

TAILLEURS

C'est sans aucun doute un surnom.

A. "la mère Tailleurs", (†) 20.9.1661

TARLY

A. Léonard, limousin, (†) 10.11.1651

TERRÉ

Famille de Minay, Saint-Hilaire, alliée à la famille SIMON de Saint-Aubin.

A. Nicolas, Honorable Homme, signe: Nicolas Terre, demeurant à Minay, paroisse de Saint-Hilaire, ! en 1606-1610, † 1610/1612, ∞ à Quentine FAYON, ! en 1612-1615, fille de Marguerite SIMON

Dans les registres paroissiaux de Crancey et Saint-Hilaire, Nicolas TERRÉ est parrain le 23.7.1606 de Nicolas fils de Martin CAIN et Jeanne TERREY.

Honorable Homme Nicolas TERRÉ est cité dans dans une vente faite en 1606 par sa belle-mère Marguerite SIMON, veuve de Nicolas ADAM, à Guillaume MIGOURDIN¹. Guillaume MIGOURDIN intervient au censier de Saint-Aubin entre 1612 et 1615 au nom de la veuve de Nicolas TERRÉ, de Minay².

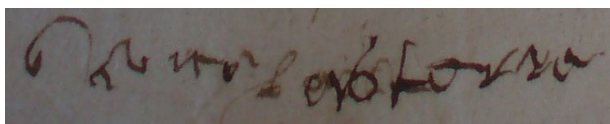
En 1610, Nicolas TERRÉ, demeurant à Minay dans la paroisse de Saint-Hilaire, intervient dans le censier de Saint-Aubin. Il déclare des propriétés appartenant à sa femme Quentine FAYON. Celle-ci détient entre autre une maison à Saint-Aubin, au lieudit "Le Champs aux Billeux"³.

1 Le 20.5.1606, Marguerite SIMON, qui ne sait pas signer, veuve de Nicolas ADDAM, demeurant en la maison de Honorable Homme Nicolas TERREY, son gendre, vend à Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, et Denise HEURAT sa femme, 1 quartier de terre au Houssoy [AD 10 - 24 H 93]

2 Guillaume MIGOURDIN paye censive à Saint-Aubin pour la veuve de Nicolas TERRE de Minay en 1612-1613, 1615 [AD 10 - E* 2881]

3 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 14.7.1610 de Nicolas TERRÉ, qui signe "Nicolas Terre", à cause de Quentine FAYON, sa femme, demeurant à Minay, paroisse de Saint Hilaire, pour:

- deux chas de maison, cour, jardin et accin au Chemin aux Billeux, entre Nicolas SYMON et Guillaume MIGORDIN, lesdits Sieurs et Pierre MEROSSE, partant avec Nicolas SYMON
- un arpent de terre à la rue aux Rasle, entre les terres de Saint Jehan de Sens et Nicolas MAISTRE, ladite rue et plusieurs



Cette maison, voisine de celle de Nicolas SIMON, est certainement la maison d'Ambroise SIMON que Nicolas ADAM déclarait en 1574 à cause de sa femme. Quentine FAYON est donc probablement la fille d'un premier mariage de Marguerite SIMON, à moins que FAYON soit un alias de la famille ADAM.

Quentine FAYON, veuve, est marraine le 30.12.1612 à Gélannes.

Dans un censier de Gélannes de 1605-1614, plusieurs

- demi-arpent au Verger, entre lesdits Sieurs et David ROUZE, le même et le chemin de la Chaulme
- trois quartiers près le Voinerat, entre ledit MIGORDIN et - GRISLART le jeune, le chemin Caroge et un chemin qui va dudit Saint Aubin à Corclain
- 30 cordes de terre au dessus de Paradis, entre les hoirs Pierre CHAUMART et lesdits Sieurs, les enfants Lienard POTHIER et le chemin de l'Estrier
- un quartier de terre au chemin de Mascon appelé la Haute Dame Gillette, entre les terres du couvent et plusieurs, ledit MIGORDIN et les hoirs feu M.e Denis ANGENOUST
- un quartier de terre près le champ à la veuve, entre ledit MIGORDIN et Pierre MEROSSE, Nicolas SYMON et le chemin de Marigny
- demi-arpent de terre au lieudit La Tavelle, entre ledit MIGORDIN et les terres de l'église, Jehan BENOIST et -
- trois quartiers de terre en ce même lieu, entre ledit MIGORDIN et Hierosme DANGLEURE, ledit MIGORDIN et lesdits Sieurs
- 18 cordes de terre en ce même lieu, entre ledit MIGORDIN et Nicolas SYMON, ledit MIGORDIN et -
- un quartier de terre en ce même lieu, entre Denis PHELIPPE et Samuel SYMON, le même et ledit MIGORDIN
- demi-arpent en ce même lieu, entre Guillaume DESQUAINS et ledit MIGORDIN, les hoirs M.e Jehan GUYON et -
- demi-arpent demi-quartier de terre en ce même lieu, entre Nicolas SYMON et la terre de l'église, Messieurs et les terres du Parc
- trois quartiers de terre en La Tavelle, entre Pierre MEROSSE et les hoirs Germain VOICTERIN, Messieurs et la pièce des Migordins
- un quartier de terre en ce même lieu, entre Denis PHES et ledit MIGORDIN, Pasquet DIRESENE et les terres des Mergers
- un quartier de terre en ce même lieu, entre plusieurs et ledit MIGORDIN, Pasquet DIRESENE et les terres des Mergers
- demi-quartier de terre en ce même lieu, entre ledit MIGORDIN et -, le chemin de l'Estrier et Jehan GALLOIS
- un quartier de terre au lieudit l'Enfermerie, entre Samuel SYMON et ledit MIGORDIN, - et les terres du Paraclet
- un quartier et demi de terre au lieudit la terre Gourraux, entre Pierre MEROSSE et plusieurs, les

particuliers se déclarent héritiers de Nicolas TERRÉ et Quentine FAYON⁴.

TEVENET

A. Pierre, compagnon boucher, ° ca 1645, (†) 17.11.1675 dans l'église, † à son retour de l'armée

THEVENIN

A. Nicolas, vigneron à La Chaume, ! en 1561-1580, (†) 18.5.1581⁵, ∞ à Anne MERLIN, ! en 1581-1585, fille d'Etienne M., ∞(2) à Jean RAVERDEAU, manouvrier à Saint-Loup-de-Buffigny

Nicolas THEVENIN, demeurant à La Chaume, intervient pour la première fois en 1561 à Saint-Aubin pour prendre de l'Abbaye du Paraclet le bail emphytéotique de 2 mesures⁶.

En 1564, Nicolas THEVENIN, vigneron à La Chaume, prend en bail un demi-arpent de terre à Quincey⁷.

En 1575, Nicolas THEVENIN déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin les deux

propriétés prises en bail en 1561 et 1564^{8, 9}.

En 1574, Nicolas THEVENIN et sa femme Anne MERLIN déclarent au censier du seigneur de Saint-Aubin des propriétés qu'Anne MERLIN a héritées d'Etienne MERLIN. Ils déclarent entre autre une maison, jardin et accin au lieudit "Le Verger" à La Chaume^{10, 11}. Etienne MERLIN est certainement le père d'Anne.

Nicolas THEVENIN paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1561 et 1580; sa veuve paye entre 1581 et 1585¹². Marquet MERLIN (son gendre) intervient en 1585 pour les héritiers de Nicolas THEVENIN.

8 En 1575/1576, dans un censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (repris les 16.9.1615 et 2.5.1616), Nicolas TEVENIN, déclare:

➤ 1/2 arpent de terre auquel est assis un chas de maison par ci-devant bâti par ledit THEVIN à La Chaulme, entre ledit TEVIN et Pierre SIMON & les héritiers d'Estienne MERLIN, ledit TEVIN et la rivière d'Arduisson

➤ 1/2 arpent de vigne à Quincey, près de Goquignolle [AD 10 - 24 H 118]

9 En 1575/1576, Nicolas TEVENIN déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

➤ 1/2 arpent de terre où est un chas de maison à La Chaulme, entre ledit TEVENIN et P.re SYMON, ledit TEVENIN et les héritiers d'Estienne MERLIN, en 1623 à la veuve de Claude FONTEINE

➤ 1/2 arpent de vigne [AD 10 - 24 H 118]

10 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 15.5.1574 de Nicollas THEVENIN, qui ne sait pas signer, et Anne MERLIN, sa femme, héritière en partie de feu Estienne MERLIN, pour:

➤ une maison, jardin et accin sur le finage de Saint Aubin lieudit La Chaulme, lieudit Le Verger, entre Thibault GUEU à cause de l'échange par lui fait avec Pierre SYMON et les hoirs Marquet LARIBLE, la rivière et le chemin qui va de Saint Aubin au Paraclet

➤ un quartier et 18 cordes ou environ tant terre que pré près de ce même lieu, entre les hoirs Marquet LARIBLE et Nicolle fille de Nicolas CHEVRIER, un chemin qui va de St Aubin au Paraclet et la rivière

➤ demi-arpent de terre labourable environ audit St Aubin au lieudit les Seillons, entre Thienault QUAILLIEZ et les hoirs Ambroyse SYMON, le chemin qui va de Saint Aubin au Paraclet et sur les prés

➤ demi-arpent huit cordes de terre labourable ou environ audit Saint Aubin, lieudit entre les vignes de La Chapelle et celles de Saint Aubin, entre le chemin de Pontz et -

➤ 17 cordes de vigne ou environ audit St Aubin en la coste des vignes devers les garennes, entre Claude DAOULT et -

➤ un quartier de vigne en dessert en ladite coste devers les garennes, entre les hoirs Marquet LARIBLE et -

➤ un quartier et demi de terre audit Saint Aubin lieudit au dessus de la maison Noel ROSSAT, entre Monsieur de St Aubin et -

➤ Taxé à 5 sols de cens et 1/2 boisseau 1/2 qt d'avoine. [AD 10 - E* 2875]

11 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580:

terres Saint Pere & Jehan SYMON et -

➤ un total de 7 arpents et 98 cordes de terre [AD 10 - E* 2874]

4 Dans un censier de Gélannes de 1605-1614, déclarations de:

➤ Hillaire TERREY demeurant à Minay, pour lui et Anthoine CAIN et Jehan TERREY, héritiers de feu Nicollas TERREY

➤ Edmé GUILLAUME de Crancey héritier en partie de feu Honorable Homme Nicollas TERREY et Quantine FAYON

➤ Nicollas COLLAT, des héritiers de feu Nicolas TERRÉ [AD 10 - 9 H 69]

Note: Edmé GUILLAUME est l'époux de Quentine TERREY

5 Témoins: Anne, sa femme, et Marquette MERLIN (son gendre)

6 Le 24.9.1561, Nicolas THEVENY, demeurant à La Chaulme, prend des religieuses du Paraclet le bail emphytéotique pour 99 ans de deux mesures à la haute Chaulme contenant ~ 1/2 arpent de terre. Ce bail est expiré le 24.9.1660.

Le 13.3.1585, Marquet AUBLIN (en fait MERLIN), charron demeurant à Saint-Aubin, à cause d'Anne THEVENIN, sa femme, et Jean RAVERDEAU, manouvrier demeurant à Saint-Loup-de-Buffigny au nom et comme tuteur de Gérard et Rose les THEVENINs, passent une reconnaissance envers les religieuses du Paraclet pour une rente sur une maison et bâtiment contenant 1/2 arpent situés au finage de Saint-Aubin au lieudit La Chaulme [AD 10 - 24 H 93]

7 Le 29.5.1564, Nicolas THEVENY, vigneron à La Chaulme, prend le bail d'1/2 arpent de terre à Quincey [AD 10 - 24 H 108]

Anne MERLIN a épousé en secondes noces Jean RAVERDEAU, manouvrier à Saint-Loup-de-Buffigny. Ce dernier déclare au censier de Saint-Aubin de 1581-1582 une partie des terres ayant appartenu à Etienne MERLIN¹³, ¹⁴. A l'occasion d'une reconnaissance passée en 1585 à cause de sa femme, Jean RAVERDEAU comparait comme tuteur des enfants de Nicolas THEVENIN et Anne MERLIN: Gérard et Rose THEVENIN. Il l'est encore en 1599, alors qu'il déclare avec Jean FONTAINE une grange et un logis à La Chaume¹⁵.

En 1593, dans le censier du seigneur de Saint-Aubin, Jean FONTAINE, meunier, paye à la décharge de Nicolas THEVENIN¹⁶.

Dans le censier du seigneur de Saint-Aubin, Claude DOURY puis David ROSÉ et Nicolas GRILLAT l'aîné payent une contribution entre 1598 et 1612 pour des achats sur les héritiers de Nicolas THEVENIN¹⁷.

déclaration de Nicolas THEVENYN et Anne MERLIN, sa femme, héritière en partie de feu Estienne MERLIN, pour 7 articles dont une maison, jardin et accin à la Chaulme, entre Thibault GUEU à cause d'un échange avec P.re SYMON, et les hoirs Marquet LARIBBE [AD 10 - E* 2882] 12 Nicolas THEVENIN paye censive en 1561-1580; il paye pour sa maison d'Edmon DUVAL en 1565; il paye pour Claudin CHEVRIER (pour Nicolas et Claude CHEVRIER) en 1572; il paye à cause de sa femme en 1573; il paye à la décharge de Jerosme COLART en 1577; sa veuve paye en 1581-1585; Girard DANGLURRE paye à la décharge de Pierre SYMON avec la veuve en 1581; Marquet MERLIN paye pour ses hoirs en 1585 [AD 10 - E* 2881]

13 Déclaration au terrier de 1581, révisé en 1673 de RAVERDEAU pour 1 arpent qui fut à feu Estienne MERLIN [AD 10 - 24 H 118]

14 Le 17.11.1582, déclaration de Jehan RAVARDEAU pour 1 quartier 1/2 de terre et une partie d'1/2 arpent qui fut à Estienne MERLIN, plus tard reprise par Laurend MASSÉ [AD 10 - 24 H 93]

15 Le 20.9.1599, Jehan FONTAINE, meunier au moulin du Paraclet, qui signe, et Jehan RAVARDEAU, demeurant à Saint-Loup-de-Bussigny, qui ne sait pas signer, tuteur et curateur de Gérard et Louise, enfants mineurs de feu Nicolas THEVENIN et Anne MERLIN, jadis sa femme, remariée audit RAVARDEAU, déclarent une grange et logis couvert de chaume, jardin, terre à faire chénevière, une cave au dessous, assis à La Chaulme, entre lesdits hoirs THEVENIN et ledit FONTAINE, la rivière et des mesures, baillés audit Nicolas THEVENIN par les religieuses du Paraclet le 24.9.1561 [AD 10 - 24 H 105]

16 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Jehan FONTENNE meunier paye censive à la décharge de Nicolas THEVENIN en 1593; Claude DOURY paye pour les hoirs Nicolas THEVENIN pour 2 années en 1602, 1603 et 1604; David ROZER paye en l'acquêt des hoirs Nicolas THEVENIN pour 2 années en 1606; Guille. GILLES et Pierre PILLAVOYNE payent à la décharge de Jehan SEURTIN en 1605 - ils doivent lods et ventes -; les hoirs Nicolas THEVENIN payent en 1607, 1608 et 1609 [AD 10 - E* 2883]

17 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612,

Nicolas THEVENIN est le père de:

Anne, ∞ à Marquet MERLIN

Marquet MERLIN est le frère d'Anne MERLIN, épouse de Nicolas THEVENIN. Il faut donc en déduire que Anne THEVENIN est issue d'un premier mariage de Nicolas THEVENIN.

Gérard¹⁸

Rose

THIBODEAU

A. Edmé, ∞ 26.4.1667 à Agnès PARIGOT

THIEBAULT

A. Christophe, ! en 1529

Christophe THIEBAULT est cité en 1529 dans le censier du seigneur de Saint-Aubin¹⁹.

B. A., prêtre vicaire de la Chapelle-Godefroy, ! en 1675

THIENNOT

A. Pierre, ! en 1527-1529

Pierre THIENNOT est cité en 1527 et 1529 dans le censier du seigneur de Saint-Aubin²⁰.

THIERRY

A. Martin, signe: M Thierry avec paraphe, mesureur et arpenteur demeurant à Nogent/Seine, ! en 1551-1566, ° ca 1512

Martin THIERRY, mesureur et arpenteur juré demeurant à Nogent/Seine, intervient dans deux

Claude DOURY paye à la décharge des hoirs Nicolas THEVENIN en 1598-1601; Claude DOURY paye pour Claude BARBOTIN pour les hoirs Nicolas THEVENIN en 1604; Claude DOURY paye par les mains de David ROZET et Nicolas GRISLAT l'aîné pour les hoirs Nicolas THEVENIN en 1605-1607; Nicolas GRISLAT l'aîné et David ROZER payent en l'acquis des hoirs Nicolas THEVENIN en 1608-1612 [AD 10 - E* 2883]

18 A Nogent/Seine, Gérard THEVENIN, maçon, ∞ à Marie VIAT, d'où:

- Lupien, b 25.?.1609
- Nicole, b 27.1.1610
- Reyne, b 5.10.1611
- Simon, b 22.4.1616
- Laurence, b pénultième.2.1618
- Claude (F), b 1.9.1619
- Louis, b 15.12.1621
- Jean, b 24.6.1623

19 Xpofle THIEBAULT paye cens à Saint-Aubin en 1529 [AD 10 - E* 2880]

20 Pierre THIE.NOT paye cens à Saint-Aubin en 1527 et 1529; il paye en 1529 pour Guillem. DE ... [AD 10 - E* 2880]

actes de 1551 et 1552^{21, 22}. Il signe chaque fois "M Thierry" avec paraphe.

En 1554, Martin THIERRY, arpenteur juré demeurant à Nogent/Seine, comparait comme témoin dans une procédure. Il déclare alors être âgé de 42 ans²³. Il serait donc né vers 1512.

En 1559, le seigneur de Saint-Aubin concède à Martin THIERRY le bail de 21 arpents de terre au lieudit "La Garenne"²⁴.

Martin THIERRY est cité une dernière fois en 1566 dans un registre des dépenses des Eaux-et-Forêts de Nogent/Seine²⁵.

Il est sans doute le Martin THIERRY cité en 1558 puis en 1562 parmi les héritiers de Jean LE HUCHER.

B. Denis ! en 1563

Denis THIERRY paye censive en 1563 à Saint-Aubin pour l'Hôtel-Dieu de Nogent/Seine²⁶.

21 Le 14.3.1551, apparaît Martin THIERRY, mesureur et arpenteur demeurant à Nogent, qui signe "M Thierry" avec paraphe [AD 10 - 24 H 94]

22 Le 12.3.1552, procès verbal et rapport d'arpenteur de plusieurs pièces de bois près les garennes de Pont et Nogent/Seine par Martin THIERRY, arpenteur juré demeurant à Nogent/Seine, d'un bois naguère adjudé à Hubert GAYET, écuyer, seigneur de Quincey, prévôt dudit Nogent, Laurent NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin et La Chapelle-Godefroy, et Xpofle DE MONGARIN, écuyer, seigneur de Ville Mensne. Il signe "M Thierry" avec paraphe [AD 10 - E* 2801]

23 Le 3.12.1554, apparaissent comme témoins dans une procédure:

- Guillaume LA JASSE, arpenteur juré depuis 30 ans, demeurant à Nogent, âgé de 79 ans
- Martin THIERRY, arpenteur juré demeurant à Nogent, âgé de 42 ans
- Jehan MAISTRE, maréchal à Pont/Seine, âgé de LV ans, venu à Pont il y a 32 ans [AD 10 - E* 3031]

24 Le 6.8.1559, Martin THIERRY prend de Laurent NUGAULT le bail de 21 arpents de terre en la garenne, à la séparation de Saint-Aubin et Quincey. Le même prend un autre bail de 10 arpents [AD 10 - E 113]

25 En juillet 1566, dans le registre des dépenses des eaux-et-forêts sont cités:

- Jehan ANCEAU, fermier des moulins banaux de Nogent
- Martin THIERRY et Innocent BAIGNAULX, marchand à Nogent [AD 10 - E* 3031]

26 Denis THIERRY paye censive à Saint-Aubin pour l'Hostel Dieu de Nogent en 1563 [AD 10 - E* 2881]

C. Pierre, vigneron, † /1709, fils de Philippe T. et Marie SUINOT, ∞ 7.2.1668 Fontaine-Mâcon à Claudine GARSONNAT, de Fontaine-Macon, † 25.10.1709, (†) le 27, "allant mendier son pain au Paraclet est morte dans un sentier q. conduit dudit Paraclet aud. Macon lieud. le fond de la Tavelle dans le territoire de St Aubin", fille de Claude G. et Louise JACOPINE, ∞(1) à Charles GEMERE

François, b 4.10.1668 Fontaine-Mâcon, p M.e Francois CHARTON, pretre et chapelain ordinaire de la S.te Chapelle du palais royal à Paris, signe: Charton, m Anne CHOLET, signe: Anne Collet, veuve de M.e Francois DANGLURRE, marchand bourgeois, Nogent sur Seine

Marguerite, b 12.12.1669 Fontaine-Mâcon, m Margueritte THIERRY, ne sait pas signer, p Lupien GARCONNAT, laboureur, signe: Lupien Garconnat

Lupien, b 19.4.1671 Fontaine-Mâcon, p Lupprien SUINOT, ne sait pas signer, m Anne THIERY, ne sait pas signer

NN., b 3.5.1674 Fontaine-Mâcon, p Jean BEAU, m.e cherugien, de St Laurens, signe, m Marie DANGLUZE, de St Laurens

Pierre, b 1.8.1678 Fontaine-Mâcon, p Pierre JOURDAIN, m Francoize GUICHARD, ne sait pas signer

D. Edmé, sabotier, ∞ à Catherine LEMIR

Susanne, ° 19.10.1696, b le 20, p Charle BAZIN, sabottier, signe: C Bazin, m Suzanne GUILLEMARD

THIREAU

A. André, hôtelier, demeurant à l'enseigne du Dauphin à Nogent/Seine, parrain le 2.11.1686 de Nicole, fille de Guillaume GOUBAULT, vigneron, et Nicole QUINSON

THIVEAU

A. Nicolas, Maître, signe, procureur et notaire au bailliage de Nogent/Seine, parrain à La Chapelle-Godefroy les 7.5.1665, 7.2.1666, 29.7.1691 et 17.1.1696, ∞ à Anne DONDEAU, Honnête Femme, marraine le 3.6.1669 à La Chapelle-Godefroy

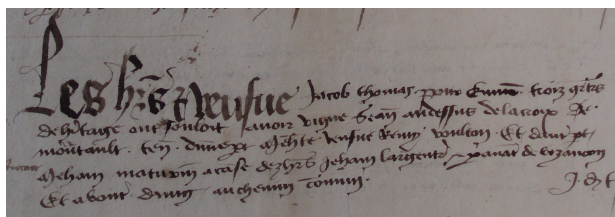
THOMAS

A. Jacob, † /1488, ∞ à NN., ! en 1488

La veuve et les héritiers de Jacob THOMAS déclarent 3 quartiers de vigne dans le censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin de 1488²⁷.

27 En 1488-1490, les héritiers et la veuve de Jacob THOMAS, déclarent au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

- trois quartiers de terre où soulait avoir un héritage de vigne, au dessus de la croix de Montault, entre Jeh.te veuve de Remy VOULTON et Jehan MATURIN à



B. Henri, ! en 1491-1502

Henri THOMAS paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1491 et 1502 pour la vigne qu'il détient à La Chapelle-Godefroy²⁸.

B. (?) Jean dit Henri l'aîné, ! en 1504-1541, laboureur à Marnay, ° ca 1463 La Chapelle-Godefroy

Jean THOMAS paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1504 et 1505 pour la vigne qu'il détient à La Chapelle-Godefroy. Il intervient en 1504 avec Simon PETIT PIED pour payer la censive des héritiers de Guinot PETIT PIED²⁹.

En 1527, Jean THOMAS de Marnay comparait comme témoin dans une enquête. Il déclare demeurer à Marnay et être âgé de 64 ans³⁰. Il serait donc né vers

cause des hoirs Jehan LARGENTIER auparavant de BEZANCON, le chemin commun (plus tard, Symonet BROCARD tient) [AD 10 - 24 H 115 & 118]

28 Hanry THOMAS paye cens à La Chapelle en 1491 pour sa vigne de ladite Chapelle; Hanry THOMAS paye à La Chapelle en 1500 et 1502 pour sa vigne assise à la côte Saint-Michel [AD 10 - E* 2880]

29 Les hoirs feu Guinot PETIT PIED payent cens à Saint-Aubin en 1505 par les mains de Simon PETIT PIED et Jehan THOMAS pour ... arpents de terres assis audit finage; Jehan THOMAS paye à La Chapelle en 1504 et 1505 pour sa vigne de la côte Saint-Michel [AD 10 - E* 2880]

30 Le 10.7.1527, certificat de plusieurs habitants de Quincey et autres lieux qui justifient que les seigneurs de Saint-Aubin avaient droit de propriété sur environ 100 arpents de bois taillis:

- Colin DUCLOS, laboureur, âgé de 60 ans, et ..., âgé de 70 ans, demeurant à Quincey
- Guillemain MARLIN, âgé de 60 ans, laboureur demeurant à Nogent
- Colin SIMON, âgé de 70 ans, laboureur demeurant à Nogent
- Jehan THOMAS, âgé de 64 ans
- Jehan CANNYN, âgé de 55 ans, demeurant à Marnay
- Pierre GALLOIS, âgé de 50 ans
- Pierre SOMILLON, âgé de 50 ans, laboureur demeurant à Saint-Aubin

Le bois fut à Loys TORSILLON, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, et à son propos il y a 34 ans, fut à Noble Homme Jehan DE RANC, seigneur de Bonpas, et en partie de Saint-Aubin et La Chapelle-Godefroy. d'une saisie des officiers de Nogent faite il y a environ 25 ans.

Mention d'un bail fait à la chandelle par ledit TORSILLON d'1 arpent à Colin SIMON, Pierre SOMILLON et autres, que Thévenin SOMILLON, son aïeul, tenait du vivant dudit TORSILLON.

Vente d'1 arpent audit Colin, 3 quartiers audit MERLIN et 1 quartier à P.re SOMILLON [AD 10 - E* 2860]

1463.

En 1535, Jean THOMAS de Marnay est témoin dans une enquête³¹.

En 1541, Jean THOMAS dit Henri l'aîné est témoin dans une enquête. Il se dit laboureur demeurant à Marnay, et âgé de 78 ans environ³². Il serait donc né vers 1463.

C. Jean le jeune, ! en 1536

Jean THOMAS le jeune est cité en 1536 dans une audition de témoins³³.

D. Antoine, meunier du moulin du Paraclet, ! en 1625-1647, (†) 29.11.1651, ∞ 29.1.1617 Quincey à Louvette BENOIST

En 1625, Antoine THOMAS, meunier du moulin du Paraclet, prend pour 3 ans le bail du moulin du Paraclet. Il le renouvelle pour 9 ans en 1629. Il ne sait pas signer³⁴.

Antoine THOMAS est cité meunier du moulin du Paraclet à Quincey dès 1625 dans le procès verbal que le lieutenant de justice de Saint-Aubin dresse suite à la découverte du corps de sa fille³⁵.

31 Le 29.6.1535, Jehan THOMAS, demeurant à Marnay, est témoin dans un procès verbal d'enquête au sujet d'un bois taillis appartenant aux seigneurs de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2860 & 2813]

32 Le 21.11.1541, dans une enquête sur l'étendue de la Garenne de Pont, est entendu comme témoin à Nogent/Seine, en l'hôtellerie de Noël LE MADRE où pend l'enseigne de la corne de bœuf:

Jehan THOMAS dit Henry l'aîné, laboureur demeurant à Marnay, âgé de 78 ans environ, natif de La Chapelle-Godefroy. Il a oui dire à sa feuie mère que dès l'âge de 3 mois il fut porté à Marnay où il a toujours résidé [AD 10 - E* 2860]

33 Dans une audition de témoins de 1536 comparaissent Les hoirs de Jehan et Estienne PREVOSTAT, Jehan BAINAULT, Jehan THOMAS le jeune, les hoirs de Denis MACE, Loys RAVAUULT, élu de Nemour, Colas PETIT [AD 10 - E* 2801]

34 Le 4.5.1625, Antoine THOMAS (THONNAU), meunier du moulin du Paraclet, prend des religieuses du Paraclet le bail pour 3 ans du moulin du Paraclet. Il ne sait pas signer. 6.2.1629, il renouvelle le bail pour 9 ans [AD 10 - 24 H 3]

35 Le 5.5.1625, procès verbal par Claude LE PLAIDEUR pour l'enlèvement d'un corps mort d'une petite fille d'Antoine THOMAS, meunier au moulin du Paraclet et Louvette BENOIST, noyée et submergée dans la rivière d'Arduisson au lieudit proche La Chaulme, trouvée sur les 2 heures après-midi, sur le bord, montrée par Estienne RAPHAEL, demeurant proche d'icelui, qui a trouvé le corps et l'a mis sur le bord, et Charles BALIGAUT, charpentier, qui a vu le corps, que l'on disait avoir passé au dessous de la vanne du moulin où demeure ledit THOMAS. itre Jehan GALLOYS, lieutenant en la justice de Saint-Aubin et le procureur de la seigneurie seraient venus depuis une demi-heure pour faire procès verbal et faire retirer le corps par Jacques CAULAY, demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 93]

Le prédécesseur d'Antoine THOMAS au moulin de Quincey était, en 1620, Guillaume THOMAS³⁶, qui est aussi le parrain de sa première fille Nicole. Guillaume THOMAS est quatre fois parrain à Quincey entre 1606 et 1618.

Antoine THOMAS, meunier du moulin du Paraclet, fait l'objet de plusieurs poursuites en 1633³⁷, ³⁸, ³⁹ et 1641⁴⁰.

En 1638, lors de l'arpentage des vignes de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin, Antoine THOMAS est cité pour deux articles⁴¹.

En 1643, Antoine THOMAS comparait avec d'autres

36 Dans le censier de Quincey de 1620-1621 apparaît Guillaume THOMAS, meunier du moulin de Quincey [AD 10 - E prov. 158]

Guillaume THOMAS, laboureur à Quincey, déclare une maison à 3 chas, et une maison à un chas [AD 10 - E* 2933]

Guillaume THOMAS, comme tuteur de Jean FORESTIER, fils mineur de Jean et Philberte THOMAS, déclare 1/2 maison en indivis avec Denis LIEGEOIS, manouvrier à Quincey, qui l'a acquis d'Anthoine THOMAS (plus tard à Anthoine LARIBLE et Thomas LARIBLE) [AD 10 - E prov. 158 & E* 2933]

37 Le 6.7.1632, conflit entre:

- Anthoine LEGER, serviteur domestique des religieuses, demandeur
- Anthoine THOMAS, meunier du moulin du Paraclet, défendeur

François GALLOIS est lieutenant en la mairie et justice de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2892]

38 Le 15.3.1633, conflit entre:

- Maître Jehan AYMERY, demeurant à Quincey, demandeur
- Anthoine THOMAS, meunier du moulin du Paraclet, défendeur

Raoul ROUSSEAU est garde et juge ordinaire en la mairie et justice de Saint-Aubin, procureur au bailliage de Nogent/Seine [AD 10 - E* 2892]

39 Le 28.6.1633, conflit entre:

- Anthoine THOMAS, meunier du moulin du Paraclet, demandeur, défendu par Nicolas GUILLAUME
- François MERCIER, défendeur

François GALLOIS est lieutenant de la mairie et justice de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2892]

40 Le 29.1.1641, conflit entre:

- Anthoine THOMAS, meunier du moulin du Paraclet, demandeur
- Régnauld COLAS, demeurant à Saint-Aubin, défendeur

Anthoine POUGEOISE est maire et garde et juge ordinaire en la mairie et justice de Saint-Aubin et prévôt en la prévôté de Marnay [AD 10 - E* 2892]

41 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclet à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration d'Anthoine THOMAS, plus tard à Fiacre CAILLÉ

Déclaration d'Anthoine THOMAS, il l'a vendu à Monsieur LARIBE de la Chapelle au mois d'avril 1644 [AD 10 - 24 H 105]

habitants de Saint-Aubin dans une enquête des Eaux-et-Forêts de Nogent/Seine⁴².

En 1643, Antoine THOMAS détient avec Jean FONTAINE une maison au dessus de La Chaume appartenant à François DANGLURE de Nogent/Seine⁴³.

Antoine THOMAS intervient en 1647 dans le censier de Quincey⁴⁴.

Antoine THOMAS et Louvette BENOIST sont les parents de:

Nicole, b 19.4.1618 Quincey, p Guillaume THOMAS, m Charlotte VOUCOLOURS et Françoise BARBOTIN

une petite fille, † accidentellement en 1625

Paquette, b 6.4.1627, p Guille. BLANCHARD, d'Arzillière, m Claude CONCOM..., épouse de Estienne RAPHAEL

Louise, b 18.7.1633, p Anthoine fils de Jean BOSSUOT, m Anthonette BOSSUOT, sœur du parrain

En 1640, un autre Antoine THOMAS, manœuvre demeurant à Marnay, est témoin dans une enquête. Il signe "Anthoine Thomas"⁴⁵.

42 Dans un acte des eaux-et-forêts du 21.2.1643 comparaissent pour Saint-Aubin: Monsieur LAURENCEAU, Madame BARDY, Claude ROZÉ, Nicolas MASSEY, Jehan DUREAU, Jehan EDMARD, Claude DUDICT LIEU, Monsieur GILLOPPÉ, Jehan SIMON, Nicolas GALLOYS l'ainé, Charles PILLAVOYNE, Renos COLLAS, Anthoine BOSSU, Anthoine THOMAS et Bon CLEREAU [AD 10 - E* 2803]

43 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, la veuve Colin DUCLOS déclare une maison, accin contenant 1 quartier et pourpris au dessus de La Chaulme, entre les terres du Paraclet et Messieurs dudit Saint-Aubin, le chemin commun et Edmon DUVAL

Le 3.5.1532, Jehan ROMMILLY et la Blanchisseuse veuve de feu Colin DUCLOS déclarent une maison, accin contenant 1 quartier et pourpris au dessus de La Chaulme, entre les terres du Paraclet et Messieurs dudit Saint-Aubin, le chemin commun et Edmon DUVAL (en 1623 à Hierosme DANGLURE, en 1643 à François DANGLURE de Nogent, que tiennent Anthoine THOMAS et Jehan FONTAINE fils de Claude FONTAINE)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, Jehan ROMILLY déclare ladite maison [AD 10 - 24 H 81bis]

44 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Anthoine THOMAS paye en 1647 la déclaration d'Edmé LECLER, laboureur [AD 10 - E* 2932]

45 Le 19.11.1640, procédure contre François DOLLA, demeurant à Marnay, pris coupant et faisant dégâts dans le bois de l'Abbaye du Paraclet. Le 20.11.1640 comparaissent comme témoins:

- Estienne GENNERA, charron demeurant à Quincey, qui ne sait pas signer
- Anthoine THOMAS, manœuvre demeurant à Marnay, qui signe "Anthoine Thomas"
- Claude SIMON, manœuvre demeurant à Saint-Aubin, qui signe "Claude Symon" avec paraphe [AD 10 - 24 H 131]

E. Jean, † & (†) 10.1.1651, ∞ à Jeanne ou Diane PARIGOT ou BARIGOT, (†) 21.1.1651

Jean, b 1.6.1642, p Jehan CHEVALIER, natif de Melun, m Marie DE FLETZ

G. Antoine, † /1682, ∞ à Noëlle BENOIST, † /1682

Edmé, d'Orvilliers, ° ca 1657/1658, ∞ à Françoise CHARONNAT

G.1. Edmé, vigneron, manouvrier, ! en 1688-1690, † & (†) 3.4.1693, ∞ 23.11.1682 à Françoise CHARONNAT, ° ca 1654, ∞(1) à Pierre COLLARD, fille de Claude C.

En 1688, Edmé THOMAS, vigneron à Saint-Aubin, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclét⁴⁶.

En 1690, Edmé THOMAS, vigneron à Saint-Aubin, et Françoise CHARONNAT, sa femme, rétrocède un quartier de vigne à Antoine QUINSON^{47, 48, 49}.

Edmé THOMAS et Françoise CHARONNAT sont les parents de:

Marie, ° & b 25.7.1683, p Edmé BEAUVAIS, tailleur d'habits, de Nogent, m Marie MALLEVAL, épouse de Louys COLLET, vigneron

Nicolas, ° & b 22.3.1686, p Nicolas DOZEZ, lab., ne sait pas signer, m Anne GRILLAT, ne sait pas signer, épouse de Paschal GRILLAT, lab.

Edmé, b 23.10.1688, p Edmé VAILLANT le jeune, signe: Edmé Vaillant, m Anne NOEL, épouse de Claude BUISSOT, menuisier

Catherine, b 6.7.1691, p Charles BOIVIN, ne sait pas signer, fils d'Adrien B., meusnier, et Jeanne HUON

H. Jérôme, † /1646

La descendance de Jérôme THOMAS est connue par le censier de Quincey qui mentionne le partage de ses

biens entre ses six enfants^{50, 51}:

Blaise, ∞ à Fallette

Edmé, laboureur⁵²

François, laboureur^{53, 54, 55, 56}, ∞ /1634 à Anne GALOIS ou ∞ /1645 à Edmée

Lupien⁵⁷

Jeanne, ∞ à Nicolas MASSEY

Barbe, ∞ à Guillaume LARIBBE

H.1. Blaise, ne sait pas signer, manouvrier, laboureur, ! en 1643-1657, ∞ /1630 à Fallette⁵⁸

En 1643, Blaise THOMAS intervient avec d'autres habitants de Quincey dans un rôle des eaux-et-forêts de Nogent/Seine⁵⁹.

50 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, la déclaration des hoirs de Hierosme THOMAS est payée par Blaise THOMAS en 1646-1650; mention du partage entre Blaise THOMAS, Guillaume DUREAU (!) et Nicolas MASSEY, chacun pour 1/6 et François THOMAS pour 2/6 comme ayant acquis 1/6 d'Edmé THOMAS son fils, Estienne GENNERAT pour 1/6 acquis de Lupien THOMAS [AD 10 - E* 2932]

51 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, sont héritiers de la succession des hoirs de feu Hierosme THOMAS:

➤ Blaise THOMAS pour 1/6

➤ Nicolas MASSEY à cause de sa femme pour 1/6

➤ François THOMAS pour 1/6

➤ Guillaume LARIBBE à cause de sa femme pour 1/6

➤ Estienne GENNERAT pour acquis du 6.4.1649 de Lupien THOMAS, héritier pour 1/6 et d'Edmé THOMAS [AD 10 - E* 2932]

52 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Blaise THOMAS paye en 1646-1651 la déclaration d'Edmé THOMAS, laboureur, Estienne GENNERAT la paye en 1652-1653 [AD 10 - E* 2932]

53 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Monsieur DESMASSUES paye en 1647-1654 pour moitié avec François THOMAS son fermier [AD 10 - E* 2932]

54 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, François THOMAS, laboureur, paye en 1646-1649 et 1652-1654 [AD 10 - E* 2932]

55 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, la déclaration de Jacques AUBERT, marchand à Nogent est payée par François THOMAS en 1646-1650, Jean CAILLÉ en 1651, sa veuve en 1652, Jean FONTAINE, époux de la veuve en 1653 [AD 10 - E* 2932]

56 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, François THOMAS, laboureur, déclare le 29.12.1646 des acquis de feu Jeanne GOBINOT, Nicolas PARIS, la veuve et les hoirs Jean CAILLÉ, et depuis longtemps, de Lupien THOMAS [AD 10 - E* 2932]

57 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, la déclaration de Lupien THOMAS est reprise par François THOMAS [AD 10 - E* 2932]

58 sans doute Fallette MERLIN, (†) 23.3.1653 Quincey

59 Dans un acte des eaux-et-forêts du 21.2.1643 comparaisent pour Quincey: Blaise THOMAS, la veuve Guillaume DUREAU, Claude CAILLÉ, François DESQUINS, Monsieur BARBOTIN, curé de Quincey, Anthoine LARIBE, François THOMAS, Estienne BAILLY, François HERVÉ, Lyé VOICTERIN, Aubin ANCEAU et Claude DACIER [AD 10 - E* 2803]

46 En 1688, déclaration de Edmé THOMAS, vigneron à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 105]

47 Le 21.2.1694, Anthoine MASSEY, qui ne sait pas signer, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclét le bail perpétuel de 2 pièces de vigne à Pothière, délaissées par feu Edmé THOMAS, vigneron demeurant à Saint-Aubin, acquises de Demoiselle Margueritte LARIBBE, à présent épouse de Monsieur PIET de Nogent [AD 10 - 24 H 105]

48 Le 22.10.1690, Edmé THOMAS, vigneron demeurant à Saint-Aubin, époux de Françoise CHARONNAT, qui doit ratifier la vente, rétrocède à Antoine QUINSON, vigneron à Saint-Aubin, 1 quartier de vigne en 1 pièce à Saint-Aubin, pris à titre de rente de Demoiselle LARIBE, femme de Noble Homme Maître Louis PIET [AD 10 - 2 E 66/30]

49 Le 22.10.1690, Edmé THOMAS, vigneron à Saint-Aubin, et Antoine QUINSON, vigneron à Saint-Aubin, remettent 1 quartier de vigne à Pothier, aux religieuses du Paraclét, pris à rente de Demoiselle LARIBBE, épouse de Noble Homme Maître Louis PIET, conseiller du roi en l'élection de Nogent/Seine [AD 10 - 24 H 66]

En 1647, Blaise THOMAS, laboureur à Quincey, se déclare propriétaire de 5 quartiers de terre à Quincey⁶⁰.

Entre 1647 et 1654, Blaise THOMAS, laboureur, intervient plusieurs fois dans le censier de Quincey⁶¹. Il paye la déclaration d'Edmé ANCEAU (son gendre ?)⁶², celle de Jean CHERTON⁶³ et celle d'Edmé THOMAS (son frère)⁶⁴. Il déclare en 1647 une vente faite à Etienne GENNERAT⁶⁵.

En 1657, Blaise THOMAS, manouvrier à Saint-Aubin, échange une maison à Quincey. Il ne sait pas signer⁶⁶.

Blaise THOMAS et Fallette sont les parents de:

Antoinette, b 3.3.1630 Quincey, p Nicolas MASSE, m Anne LA RIBLE

Jean, b 1.2.1632 Quincey, p Jehan LARIBLE, m Fallette BOSSUOT

Louise, ∞ 8.2.1655 Quincey à Marc LARIBBE
peut-être Anne, ∞ 23.11.1648 Quincey à Edmé ANCEAU

H.2. (?) François, (†) 27.1.1658 Quincey, ∞ à Anne GALLOIS, † /1669

Jean, ° ca 1633, ∞ à Jeanne BABELIN

Claude Anne, b 25.6.1634 Quincey, p Claude DESMASSUE, m Anne DE LA ROCHEFOUCAULT

Charles, b 6.8.1637 Quincey, p Charle BELOT, m Marie CHERAULT

François, b 21.11.1640 Quincey, p François CHERAULT, m Marie VIGOR, ! en 1682, ∞ à Marie ANCEAU

Marie, b 12.4.1643 Quincey, p Anthoienne ou Anthoine LA RIBLE ou LA RIBE, m Marie TOMAS ou THOMAS, ∞ 21.10.1669 Quincey à Pierre VALLÉE, de Saint-Aubin, fils majeur de Michel V., † /1669, et Jeanne PILLART

Elisabeth, b 3.6.1645 Quincey, p Estienne BAILLY, m Elisabeth VIDOT

Edmé, b 3.4.1648 Quincey, p M.e Estienne BILLOTTE, m Damoiselle Edmée FORGEOT

H.2.A. Jean, ne sait pas signer, manouvrier, vigneron, laboureur, ! en 1658-1684, † 6.5.1693 "subitem.", (†) le 7, ∞ /1657 à Jeanne BABELIN, ° ca 1638, (†) 25.2.1680, fille d'Etienne B. et Denise GALLOIS

En 1658, Jean THOMAS, vigneron à Saint-Aubin, reconnaît détenir une vigne à Saint-Aubin, qu'il avait auparavant acquise de Jean REGNARD⁶⁷.

En 1675, Jean THOMAS est condamné avec d'autres manouvriers et vigneron de Saint-Aubin pour une coupe de bois⁶⁸.

En 1684, Jean THOMAS demeurant à Saint-Aubin, est assigné comme témoin pour un conflit sur les bois de Marnay⁶⁹.

Jean THOMAS et Jeanne BABELIN sont les parents

60 Le dernier.12.1647, Blaise THOMAS, laboureur demeurant à Quincey, se déclare détenteur de 5 quartiers de terre labourable à Quincey [AD 10 - 2 E 66/12]

61 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Blaise THOMAS, laboureur, paye en 1647-1654 [AD 10 - E* 2932]

62 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Edmé ANCEAU paye en 1651, Blaise THOMAS paye sa déclaration en 1651-1654 [AD 10 - E* 2932]

63 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Jean CHERTON paye en 1648-1646, puis Blaise THOMAS [AD 10 - E* 2932]

64 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Blaise THOMAS paye en 1646-1651 la déclaration d'Edmé THOMAS, laboureur, Estienne GENNERAT la paye en 1652-1653 [AD 10 - E* 2932]

65 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Blaise THOMAS déclare le 30.10.1647 une vente à Estienne GENNERAT [AD 10 - E* 2932]

66 Le 4.10.1657, Dame Marie GENOUD, veuve d'Antoine BELOT, seigneur de Quincey, échange avec Blaise THOMAS, qui ne sait pas signer, manouvrier demeurant à présent à Saint-Aubin, une maison à un chas contre une grange [AD 10 - E* 2926]

67 Le 14.6.1658, Jean THOMAS, vigneron à Saint-Aubin, pour la reconnaissance d'un quartier de vigne faisant partie d'1 arpent 2 cordes à Saint-Aubin naguère acquise de Jean REGNARD, vigneron à la Chapelle-Godefroy, passe un contrat avec Jean GALLOIS, fils d'Isaac, à cause de Falette VOITERIN sa femme, Jean VOITERIN en son nom et Jean DANTIGNY, tous demeurant à Saint-Aubin. Il est tenu de payer 3 livres de rente d'après le contrat du 13.6.1643 [AD 10 - 2E 66/16]

68 Le 1.2.1675, sentence pour coupe de bois contre Pierre MASSEY, Anthoine ADAM, Fiacre GALLOYS, Louis GENTIGNY, Jean THOMAS, Jehan NICOLAS et Claude, manouvriers et vigneron demeurant à Saint-Aubin, et Martin DUREAU et Laurent MASSEY, vigneron et manouvriers à Quincey [AD 10 - E* 2821]

69 Le 6.10.1684, assignation de témoins pour un conflit sur les bois de Marnay: Jean THOMAS demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - E* 3015]

de:

Jean, b 19.6.1657, p Jean BABELIN, m Anne VERNIER, ∞ à Marie TROTIN

Etienne, ne sait pas signer, b 20.7.1659, p Estienne BENOIST, m Marthe VERNIER

Marie, ne sait pas signer, b 13.4.1663, p Michel ANCEAU, m Marie THOMAS, de Quincey

Jeanne, ne sait pas signer, de Nogent/Seine, ° ca 1662/1670, † 20.6.1702, (†) le 21, ∞ 10.11.1692 à Pierre MUGUET, ne sait pas signer, manouvrier, vigneron, ° ca 1668, fils de Jean M., † /1692, et Claude AUBERT, ne sait pas signer, ∞(2) 23.1.1703 à Marthe GALLOIS, ne sait pas signer, ° ca 1678, fille de Michel G., manouvrier, ne sait pas signer, et Denise DEROIT

Edmée, b 20.2.1668, p Claude BAILLET, m Edmée ROSSÉY

Edmée, ne sait pas signer, servante domestique de Simon PRUD'HON - receveur de la terre et seigneurie de Saint-Aubin -, ° 14.3.1670, b le 16, p Jean LE COMPTE/LECONTE, mareschal, ne sait pas signer, m Edmée VOITRIN, ne sait pas signer, "a été abuzée" par Pierre JUANNE, dem.t à Rozière, paroisse d'Avant, ∞ à Etienne BOUICHON, ne sait pas signer, manouvrier à Nozeaux, ! en 1700

En 1700, Etienne BOUICHON, manouvrier à Nozeaux, et Edmée THOMAS, sa femme, vendent à Pierre MUGUET (leur beau-frère), leur part dans les vignes à Saint-Aubin issues des héritages de Jeanne BABELIN, mère de la femme BOUICHON⁷⁰.

Jacques, ° 31.12.1671, b le 1.1.1672, p Jacques PILLAVOYNE, m Barbe MOREAU

Charlotte, b 12.10.1674, p Claude CAVOT, vigneron, m Charlotte BABELIN

Anne, ° 4.6.1676, b le 6, p Laurent BALLIGAULT, m Anne BABELIN, † "subitt.t pendant les matines de la feste de l'annonciation de la Ste Vierge 1689", (†) ?3.1689

Marie, ° 19.2.1680, b le 20, p Hieremie PETIT, marechal, m Marie ADAM, épouse de Paschal GRILLAT

H.2.A.1. Jean, ne sait pas signer, manouvrier, berger, ∞ 2.5.1682 à Marie TROTIN, de La Chapelle-Godefroy, ° ca 1660, fille de Jean T., † /1682, et Jeanne ou Anne D'AOUST, † /1682

Jean, ° & b 6.2.1683, † depuis

Adrien, b 29.5.1690, p Adrian HUET, berger, ne sait pas signer, m Jeanne THOMAS, ne sait pas signer, tante

H.2.A.1. (?) Jean, ne sait pas signer, boulanger, ! en 1694

En 1694, Jean THOMAS, boulanger à Saint-Aubin, prend en apprentissage Pierre, fils de feu Jean

ANCEAU⁷¹. Il ne sait pas signer.

H.2.A.2. Edmée, demeurant à Rozière, paroisse d'Avant-lès-Marcilly

Pierre, b 3.8.1691 La Chapelle-Godefroy, p Pierre GUYOT, m Légère ROZEY, la mère a déclaré que Pierre JOEN domestique de M.r de Rozières en est le père

H.2.B. François, à La Chapelle-Godefroy

En 1691, François THOMAS, laboureur à Nogent/Seine, prend le bail d'une maison à La Chapelle-Godefroy. Il ne sait pas signer⁷².

∞ 1.7.1663 La Chapelle-Godefroy à Anne DES HADOS, (†) 18.12.1666 La Chapelle-Godefroy

∞(2) 25.6.1669 La Chapelle-Godefroy⁷³ à Marie ANCEAU, fille d'Aubin A., vigneron à Saint-Aubin, † /1669, et Jeanne ROSÉ

⁷¹ Le 11.6.1694, Jean THOMAS, boulanger demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, prend comme apprenti Pierre ANCEAU, qui signe "pierre antiau", fils de feu Jean ANCEAU, vigneron demeurant à Saint-Aubin, pour lui apprendre le métier de boulanger, le nourrir, loger, coucher, chausser, blanchir pendant 1 an [AD 10 - 2 E 66/32]

⁷² Le 28.1.1691, Edmé DESQUINS, qui signe "E Desquains" avec paraphe, vigneron à Corquelin, retient à titre de loyer pour 6 ans de François THOMAS, qui ne sait pas signer, laboureur demeurant à Nogent/Seine, une maison à La Chapelle-Godefroy, contenant une chambre à cheminée, étable, "porcellerie", jardin, accin et 1 quartier de terre labourable dont Edmé DRU jouit [AD 10 - 2 E 66/31]

⁷³ Témoins: Laurent JEANNOT, beau-père de l'épouse, M.re Gabriel CHEMET, qui signent, Jean THOMAS, frère de l'époux, Anne GALLOIS, mère de l'époux, qui ne savent pas signer, Nicolas D'AOUST, m.re d'escolle, qui signe

⁷⁰ Le 22.11.1700, Etienne BOUICHON, manouvrier à Nozeaux, et Edmée THOMAS, sa femme, vendent à Pierre MUGUET, vigneron à Saint-Aubin, leur part dans les vignes à Saint-Aubin issues des héritages de Jeanne BABELIN, mère de la femme BOUICHON. Personne ne sait signer [AD 10 - 2 E 66/37]

Marguerite, ° 20.7.1670 La Chapelle-Godefroy, b le 22, p Pierre GUIOT, ne sait pas signer, m Perrette NODIN, ne sait pas signer

Marie Gabrielle, b 3.2.1676 La Chapelle-Godefroy, p Simon JACOPIN, ne sait pas signer, m Anne NODIN, ne sait pas signer

Madelaine, b 23.1.1679 La Chapelle-Godefroy, p Edmé JANNOT, ne sait pas signer, m Magdelaine LHERMITTE, ne sait pas signer

I. Pierre

Pierre, d'Ossey-les-Trois-Maisons, parrain à La Chapelle-Godefroy le 8.6.1650

I.1. (?) Pierre, ne sait pas signer, manouvrier à La Chapelle-Godefroy, ∞ /1653 à Anne NODIN, marraine à La Chapelle-Godefroy le 19.1.1652, probablement fille de Michel N.

Edmée, b 19.5.1653 La Chapelle-Godefroy, p Hierosme ANCEAU, ne sait pas signer, m Gervaise DESQUAINS, ne sait pas signer, fille de † Guillaume DESQUAINS, décédée

Marie, b 12.2.1655 La Chapelle-Godefroy, b Michel NODIN, m Marie THOMAS, y † 23.1.1668, (†) le 24

Pierre, b 15.4.1657 La Chapelle-Godefroy, p Pierre GUYOT, m Perrette NODINE

Marie Gabrielle, b 19.5.1658 La Chapelle-Godefroy, p Pompée D'ARNOULT, m Damoiselle Jeanne PARASTRE

Claude Jeanne, ° 5.2.1661 La Chapelle-Godefroy, b le 6, p Armand Leon D'ARNOUL, m Claude MARCHERAT, y (†) 3.8.1661

Marguerite, b 24.5.1663 La Chapelle-Godefroy, p Jean MOREAU, ne sait pas signer, fils d'Anthoine MOREAU, vigneron, m Margueritte FRANCOISE, ne sait pas signer, épouse de † Jean POTHIER La Chapelle-Godefroy

Anne, b 3.4.1666 La Chapelle-Godefroy, p Edmé ROZÉ, vigneron, ne sait pas signer, m Anne GALLOIS, ne sait pas signer, fille de Jean GALLOIS, meusnier, † 6.8.1668 La Chapelle-Godefroy, (†) le 7

Marie, ° 18.3.1670 La Chapelle-Godefroy, b le 19, p Nicolas MARCHERAT, ne sait pas signer, fils de † Denis M., vivant m.re boucher, m Marie MOREAU, ne sait pas signer, épouse de Sébastien LEGROS, vigneron, ∞ 14.2.1684 La Chapelle-Godefroy à Jean JACOPIN, fils de Nicolas J., † /1684, et Anne GARÇONNAT

J. Simon, ∞ à Nicole CHEUR.E.T

Claude, ∞ à Jeanne JEANNOT

J.1. Claude, signe: C Thomas avec paraphe, manouvrier à La Chapelle-Godefroy, ! en 1696

En 1696, Claude THOMAS, manouvrier à La Chapelle-Godefroy, époux de Jeanne JEANNOT, fait une vente. Il signe "C Thomas" avec paraphe⁷⁴.

⁷⁴ Le 12.5.1696, Claude THOMAS, qui signe "C Thomas" avec paraphe, manouvrier à La Chapelle-Godefroy, époux de Jeanne JEANNOT, fait une vente à Claude LEFEBURE, prêtre curé de La Chapelle-Godefroy [AD 10 - 2 E 66/33]

∞ 17.10.1689 La Chapelle-Godefroy⁷⁵ à Jeanne JEANNOT, fille de Laurent J., † /1689, et Jeanne ROSEY

Edmé, ° & b 9.11.1690 La Chapelle-Godefroy, p Edmé L'ANGE, reb...neur de ce lieu, m Anne GENNERAT

Claude, ° & b 27.8.1692 La Chapelle-Godefroy, p Claude PLANSON, signe, m Marie GOUBAULT, ne sait pas signer

Laurent, ° 18.10.1697 La Chapelle-Godefroy, b le 19, p Laurent LAUXAIROIS, signe, m Damo.elle Geneviève LEGER, signe, † 2.10.1700 La Chapelle-Godefroy, (†) le 3⁷⁶

Michel (fils de Jeanne CHASSEUSE), ° 31.8.1700 La Chapelle-Godefroy, b le 1.9, p Claude PROTIN, signe, m Marie D'Aoust, ne sait pas signer

K. Nicolas, à La Chapelle-Godefroy, ∞ Françoise VIGNEUSE, marraine à La Chapelle-Godefroy les 27.6.1649 et 30.5.1650

L. Noël, à La Chapelle-Godefroy, limousin, † 26.12.1647 La Chapelle-Godefroy, (†) le 27

M. Jean, Honorable Homme, Maître, procureur fiscal à Ferreux, ! en 1616-1619, (†) 25.11.1640 Ferreux, ∞ / 1606 à Nicole ADAM, (†) 16.9.1656 Ferreux

En 1617, Jean THOMAS comparait comme adjudicataire des offices de commissaire des tailles des villes et villages de la région de Nogent et Pont/Seine⁷⁷.

En 1619, Maître Jean THOMAS est procureur fiscal de la terre et seigneurie de Quincey⁷⁸.

Jean THOMAS et Nicole ADAM sont les parents de:

⁷⁵ Témoins: Claude BOUCHER et Claude DE VIGNES, qui signent

⁷⁶ Témoins: Edmé ROSEY, Eloy VUIDAT

⁷⁷ Le 13.5.1617, Jehan THOMAS, demeurant à F... (Ferreux), rendu adjudicataire des offices de commissaire des tailles de Nogent/Seine, Pont/Seine, Saint-Hilaire, Courgenay, Avant, Fay, La Chapelle-Saint-Michel, Saint-Aubin, Quincey, Ferreux, Fontaine-Mâcon et Bouy par Maître Louys BONNET conseiller du roi lieutenant en l'élection de Nogent/Seine. Il signe "J Thomas" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/3]

⁷⁸ Dans un acte du 22.2.1619 comparait Maître Jehan THOMAS, procureur fiscal de la terre et seigneurie de Quincey [AD 10 - 24 H 94]

Anne, marraine le 13.11.1626 à Ferreux
 Edmé, b 7.2.1606 Ferreux, p Edmé COLLINET,
 témoins: Jacques LAUXERROIS & Demoiselle
 Jeanne DE VILLIERS
 Jeanne, b 26.1.1610 Ferreux, p Damoiselle Jehanne
 ANGENOST, témoins: Guille. THOMAS &
 Damoiselle Marie VIGORT
 Simon, b 11.3.1611 Ferreux, p Noble Ho.e Symon
 VIGOR, témoin: Damoiselle Marie VIGORT
 Catherine, honnête fille, b 5.8.1615 Ferreux,
 marraine le 5.1.1627 à Ferreux
 François, b 3.4.1618 Ferreux, p Noble Homme
 Edmé DRAMARD, escuyer S.r des Ormeaux, m
 Noble Damoiselle Marie VIGOR, épouse de
 Noble Homme Francoys BELOT
 Marie, b 1.5.1621 Ferreux, m Damoiselle Marie
 BELLOT, p Lupien DAOUST, m Francoyse LA
 RIBLE
 Madeleine, b 16.4.1624 Ferreux, p Claude
 DARFROY, m Damoiselle Anne fille de M.r
 DRAMARD
 Pierre, b 10.6.1626 Ferreux, p Pierre LAUXOROIS,
 de la susdicte paroisse, m Chaterine ADAM, de
 la paroisse d'Avans, épouse de Claude LE
 CLERC

(Pierre) THOMAS, maire de Ferreux, intervient entre
 1652 et 1654 dans le censier de Quincey comme fils de
 Jean THOMAS, procureur fiscal de Ferreux⁷⁹.

M.1. Pierre, Maître, signe, maire de Ferreux et
 procureur fiscal de Quincey, receveur de la terre et
 seigneurie de Quincey, ! en 1685-1687, ° ca 1623, †
 20.10.1691 Ferreux, ∞ /1655 à Honnête Femme Jeanne
 BENOIST, ° ca 1646 (!), † 8.1.1709 Quincey⁸⁰, fille de
 Maître Jean B., procureur de Saint-Loup-de-Buffigny
 et La Fosse, et Françoise LARIBE

Catherine, b 4.8.1655 Ferreux, p Anthoine BELOT,
 Seig.r de Quincé, m Dame Catherine VIGOR,
 Dame de Ferreux, ∞ 23.11.1676 Quincey à
 François GUERIN, fils de Jean G., † /1676, et
 Françoise HENNEQUIN, † 1676/

Claude (M), b 2.9.1657 Ferreux, p Claude BELOT,
 Seigneur de Quincé, m Dame Marie GENOUST,
 veuve de M.r Anthoine BELOT, Seig.r de
 Quincé, ° le 24, "baptisé estant en péril de mort
 par Dame Catherine VIGOR, Dame de Ferreux",
 † 28.12.1668 Quincey, (†) le 29 en l'église

Anne, b 26.6.1659 Quincey, p Hiérosme BENOIST,
 m Anne BALANCIER, ∞ 21.12.1678 Quincey à
 Edmé PASTUREAU, fils de Linart P. et Edmée
 AVEUX (?)

Jeanne, b 27.1.1660 Quincey, p Charles CAILLÉ, m
 Jeanne BENOIST

Claire, Honnête Fille, b 8.8.1661 Quincey, p Edmé
 BALANCIER, m Claire BENOIST, ∞ 11.11.1680
 Quincey à Maître Edmé HENNEQUIN,
 procureur fiscal en la justice d'Avon, fils de
 Maître Denis H., † /1680, et Marthe VERNIER

Elisabeth, ° ca 1663/1664, (†) 7.1.1669 Quincey, (†)
 en l'église

Pierre, signe: P Thomas, ! en 1690, b 16.3.1666
 Quincey, p Pierre LAUXEROIS, m Marie LA
 RIBBE, ∞ à Marie MARCILLY

Henriette, Honnête Fille, ° 2.5.1667 Quincey, p
 Edmé LEXEROIS, m Henriette LEXEROIS, ∞
 12.11.1687 Quincey à Maître Louis
 HENNEQUIN, d'Avon, fils de Maître Denis H.,
 procureur fiscal en la justice d'Avon, † /1687, et
 Honnête Femme Marthe VERNIER

Edmée, ° ca 5/6.1668, † 15.7.1668 Quincey, (†) le
 16 en l'église

Marie, ° 4.11.1672 Quincey, p Claude BARAT, m
 Catherine THOMAS, ∞ 7.7.1693 à Hilaire
 GROMARD, signe: H Gromard, fils de
 Honorable Homme Hilaire G., receveur de la
 terre et seigneurie de Pars, et Jeanne D'HORME,
 † /1693

Jeanne Agnès, ° 22.1.1679 Quincey, b le 23, p
 François GUERIN, m Dam.elle Henriette DES
 MASSÛES, † et (†) 21.12.1681 Quincey

Louis, Maître, clerc du diocèse, signe: Louis
 Thomas

M.1.A. Pierre le jeune, Maître, signe: P Thomas, ! en
 1689-1690, maître d'hôtel du Paraquet, notaire royal,
 de Ferreux, ∞ 23.11.1693 Quincey à Honnête Fille
 Marie MARCILLY, fille de Honorable Homme Pierre
 M., marchand à Méry, et Marie GRILLET, tous deux †
 /1693

⁷⁹ Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Jean
 THOMAS, procureur fiscal de Ferreux paye en 1646,
 Charles CAILLÉ paye en 1647, la veuve THOMAS en
 1648-1651, le Maire de Ferreux, fils dudit feu THOMAS
 en 1652-1654 [AD 10 - E* 2932]

⁸⁰ D'après les travaux de Monsieur et Madame Roger
 DOSSOT

N. NN., signe: Thomas, Maître, curé de Quincey, en 1715

TISENOT

A. Perrin, ! en 1500

Perrin TISENOT paye cens au seigneur de Saint-Aubin en 1500 pour son courtil⁸¹.

TIXIER ou TIXERANT

Ancienne famille^{82, 83}.

A. Benoist, sergent, ! en 1558

Dans un acte daté de 1558 est cité Benoist TIXERANT, sergent⁸⁴.

B. Nicolas, ! en 1559 à Quincey ou Saint-Aubin

En 1559, Nicolas TIXIER prend du roi le bail de 18 arpents et demi de terre à Quincey⁸⁵.

TONNELIER

A. Martin, signe, laboureur, ! en 1656-1659, † & (†) 29.6.1660 proche l'autel Notre Dame du côté de l'évangile, ∞ à Jeanne BRUN, ne sait pas signer

En 1656, Martin TONNELIER est cité avec d'autres habitants de Saint-Aubin pour le paiement d'une dette⁸⁶.

81 P.rin TISENOT paye cens à Saint-Aubin en 1500 pour son courtil assis à Saint-Aubin contenant deux pièces, un quartier et demi ou environ [AD 10 - E* 2880]

82 Au XVIème siècle, dans le terrier des Essarts, sont cités pour Saint-Aubin:

- felison fille champy fe.me du poursonnot
- marguerite sa seur, fe.me garin le tixerant
- felison fille feu taquant (triquant ?) demor.t hors du pays
- nota de theveni. esueille et the.nin son frere demer. à la chapelle godefroy qui se advenent estre hommes du prieur de marnay [AD 10 - 6 G 81*]

83 Le 4.7.1551, procuration des abbesses à Jehan ANDRY, prêtre. Le 13.6.1551, procuration à George TIXERANT et Maître Jehan ANDRY, prêtre [AD 10 - E* 2810]

84 Le 23.2.1558, Phillebert DU MAIGNON, procureur du roi au bailliage de Nogent, et Michel DU RU, des échevins de cette ville de Paris, tuteurs des enfants mineurs de feu Laurens NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin et La Chapelle. Mention de Jehan PILLAVOINE, Nicolas LEDOUX, Benoist TIXERANT et Denis DE VI...ES, sergents le 20.2.1558. Mention de Jehan GUYON, procureur dudit DU MAIGNON le 26.2.1558 [AD 10 - E* 2860]

85 Le 6.8.1559, Nicollas TIXIER prend du roi le bail de 18 arpents 1/2 de terre à Quincey [AD 10 - E 113]

86 Le 27.1.1656, les BARDYS, Pierre, Jehan et François GALOIS, Martin THONNELIER, Fiacre GESENE, Pasquet GRILLAT, le sieur GALLION, Jehan ROUSSAT, Charle PILLAVEINE, Jehan FONTAINE et Pierre ROZÉ de Saint-Aubin, interviennent pour un payement à la

En 1659, Martin TONNELIER, laboureur à Saint-Aubin, et Jeanne BRUN, sa femme, prennent de l'Abbaye du Paracllet le bail d'une maison à Saint-Aubin⁸⁷.

A. (?) NN.

Martin, ∞ à Marie GALLOIS

Nicolas, ∞ à Jeanne NOTIN

A.1. Martin, ne sait pas signer, ∞ 27.11.1662 à Marie GALLOIS

Jacques, b 19.3.1664, p Jacques LE FEBURE, de Nogent sur Seine, m Edmée THONNELIER, de Nogent sur Seine

Scholastique, b 24.8.1666, p Nicolas THONNELIER, m Scolastique BARDY, (†) 28.8.1668

Laurent, b 2.9.1668, p Laurent GALLOIS, m Jeanne NOTIN

Marie, ° 9.3.1674, b le 10, p Pierre PILLAVOYNE le jeune, signe: Pierre Pillavoyne, m Charlotte GALLOIS

Marie GALLOIS est certainement parente, probablement sœur, de Jean GALLOIS, époux de Nicole RENAULT, dont deux enfants Laurent, né en 1658 et Charlotte, née en 1661, sont probablement les parrain et marraine des enfants de Marie GALLOIS. A noter que Nicolas TONNELIER est parrain d'un fils de Jean GALLOIS.

veuve Jean SIMON [AD 10 - E* 2803]

87 Le 12.2.1659, Maître Claude LAURENCEAU, conseiller et élu pour le roi en l'élection de Nogent/Seine, demeurant à Pont/Seine, cède à Martin THONNELIER, laboureur demeurant à Saint-Aubin, et Jeanne BRUN, sa femme, un bail emphytéotique fait par les religieuses du Paracllet d'une maison appelée "La Maison de Guillaume Migourdin" ou autrement dit "Le Moyne", rue Pescheloche, avec 2 chambres basses, garde-robe, étable à vache, cour et jardin. Ils signent tous sauf ladite BRUN qui ne sait pas signer [AD 10 - 24 H 118]

A.2. Nicolas, laboureur, ° ca 1632, (†) 28.6.1672, ∞ 27.11.1662⁸⁸ à Jeanne NOTIN⁸⁹, † 12.5.1684 Avant-lès-Marcilly, (†) le 13 (femme de Martin TONNELIER !)

Marie, b 28.10.1663, p Simon LE FEBURE, m Marie DESERT, ∞ 22.11.1683 Avant-lès-Marcilly à Léonard GENNERAT, fils de François G. et † Marie LEGER

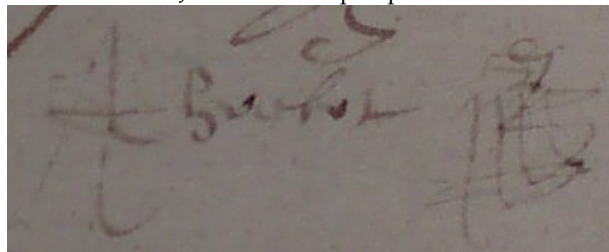
Anne, b 10.8.1665, p Edmé NOTIN, m Anne THONNELIER

Nicolas, b 19.1.1668, p Marin TROUILLET, m Marie NOTIN, d'Avant

Martin, b 27.4.1670, p Martin TONNELIER, ne sait pas signer, oncle, m Martine DESQUINS, ne sait pas signer

Nicole MERCIER, veuve de Jean TORELOT, apparaît dans un acte d'échange en 1577⁹³.

En 1572, Jean TORELOT déclare 5 articles au censier de Saint-Aubin, dont 3 sont partagés avec d'autres propriétaires. Il possède entre autre 2 parts sur 4 d'une maison et cour rue Pescheloche⁹⁴, ⁹⁵. Il signe sa déclaration "J Threlot" avec paraphe.



Jean TORELOT et Nicole MERCIER sont les parents de:

Jean, ! en 1570

Jeanne, ∞ à Simon JUBELOT

En 1610, Simon JUBELOT, manouvrier à Saint-Aubin, et Jeanne TORELET, sa femme, vendent un demi-arpent de pré échu à ladite femme par le décès de Jean TOURELOT son neveu⁹⁶.

TORAULT

A. François, ∞ à Nicole GIBIÉ

Pierre, b 24.4.1667, p Pierre PILLAVOYNE, greffier, m Marguerite MAISTRE

TORELET ou TORELOT

Famille vraisemblablement originaire de Crancey.

A. Christophe, de Crancey, ! en 1496-1505

Christophe TORELET de Crancey paye censive à Saint-Aubin entre 1496 et 1505 pour une vigne⁹⁰.

B. Jean, † /1570

Pierrette, ! en 1570

C. Jean, ! en 1568-1572, † 1572/1573, ∞ à Nicole MERCIER, ! en 1573-1578, probablement fille de Claude M., ∞(2) 1577/1578 à Noël ROUSSAT

Jean TORELOT paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1568 et 1572⁹¹. En 1572, il paye pour la veuve de Claude MERCIER (sa belle-mère). De 1573 à 1576, Nicole MERCIER, sa veuve paye cens à Saint-Aubin. Noël ROUSSAT, époux de cette même Nicole MERCIER, paye censive en 1578⁹².

88 Bans publiés à St Aubin et Avant

89 Sans doute Jeanne, b 6.9.1640 Avant-lès-Marcilly, fille de Edmé NOTIN et Edmée (PONCE), p Edmé PARISOT, m Jeanne NOTIN

90 Frominet GUIART paye cens à Saint-Aubin en 1496 pour sa plante d'un demi-arpent (tenu par Xpofle TREZE, en marge); Xpfle CROISET paye rente en 1498 pour sa vigne; Xpofle TERELET demeurant à Crancey paye cens à Saint-Aubin en 1500 pour sa vigne contenant un demi-arpent ou environ assise au lieudit l'au-dessus du noyer Coullat; il paye en 1502 (2 fois) pour sa vigne; Xp.fle TRESELET de Crancey paye en 1504 et 1505 (barré) pour sa plante (un quartier de vigne) assise en la côte Saint-Aubin [AD 10 - E* 2880]

91 Jehan TORELOT paye censive à Saint-Aubin en 1568-1570, il paye pour Claude DORY en 1572; il paye pour la veuve de Claude MERCIER en 1572; Nicole MERCIER, sa veuve paye en 1573-1576 [AD 10 - E* 2881]

92 Nicole MERCIER, veuve de feu Jehan TORELOT, paye censive à Saint-Aubin en 1576; elle paye en 1577; Noël

ROUSSAT paye pour elle, sa femme en 1578 [AD 10 - E* 2881]

93 Dans un échange de 1577 entre Pierre SIMON et Guillaume MIGOURDIN est citée Nicole MERCIER, veuve de Jehan TORELOT [AD 10 - 24 H 109]

94 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 21.10.1572 de Jean THORELOT, qui signe "J Threlot" avec paraphe pour:

- deux parts de maison les quatre faisant le tout avec l'héritage qui est à l'entour d'icelle maison, ensemble la cour commune aux parteurs, en la rue Pescheloche, l'ensemble entre les hoirs Lionnet DUPUYS et les hoirs Noel EURAT, les mêmes et ladite cour
- une petite pièce de terre à faire chénevière près de ce même lieu, entre les hoirs Lionnet DUPUYS et P.re MAROTTE, un chemin allant de Saint Aubin à Courclain et Louvet GUYOT
- deux autres petits tronçons de terre à faire chénevière en ce même lieu; une des pièces entre les hoirs Anthoyne LORMIER et les hoirs Lionnet DUPUYS, le chemin de Courclain et Louvet GUYOT; l'autre pièce entre ledit MAROTTE et plusieurs, Hilaire MERCIER et ladite rue Pescheloche
- la cinquième partie d'un pré et aulnois contenant toute ladite pièce environ 30 cordes, entre P.re SIMON et une ruelle commune, les hoirs Jacques CHEVRIER et ...sles (les Isles ?)
- trois parts et demi d'un jardin les six parts faisant le tout appelé le grand cortil, en ladite rue Pescheloche, entre P.re SIMON et les hoirs Noel EURAT, les mêmes et ladite rue Pescheloche

Taxé à 1 denier 1 sol de cens. [AD 10 - E* 2875]

95 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Jehan TORELOT pour 5 articles dont:

- 2 parts sur 4 de maison et cour rue Pescheloche entre les hoirs Lyonnet DUPUYS et les hoirs Noël EURAT
- 1/5 de pré et aulnois
- 3 parts 1/2 sur 6 d'un jardin [AD 10 - E* 2882]

96 Le 9.5.1609, en la maison de Pierre GAULTROYS,

Pierre, b 6.10.1570, p Pierre SYMON et Julien fils de Guillaume DE RO... (RONEZ ?), m Pierrette fille de † Jean TORELET

TORTILLON

Famille vraisemblablement originaire de Pont/Seine.

A. François, ∞ à Anne EMAR

Pierre, b 26.8.1657, p Pierre POTRAT, m Barbe BELIN, de Pont

Anne, ° & b 22.8.1663, p Thomas GALLION, m Anne EDMAR, de Pont sur Seine

Claude (F), b 14.5.1665, p M.e Claude GALLION, m Marthe VERNIER

B. François, ∞ à Barbe BELIN

Denis, b 23.2.1660, p Honorable Hoe. Denis SARAZIN, m Edmée CONTE

TOURAILLÉ

A. Edmé, Monsieur, receveur de la Chapelle-Godefroy, signe: E Thoraillé, ! en 1702

TOURNEUR

A. Louis, chasseur de Madame LE BOUTHILLIER, ! en 1668

TRAMPÉ

A. Edmé, † /1716, ∞ à Barbe BEGUE, ne sait pas signer, de Quincey, ° ca 1683, ∞(2) 13.7.1716 à Jean FONTAINE, signe: Jean Fontaine, ° ca 1684, fils de Simon F., † /1716, et Charlotte BOUTET, ne sait pas signer

TRASSIER

A. Charles, vénérable et discrète personne, Messire, ! en 1647

TRESSAUX

A. Edmé, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Louise DAOUST

Edmé, b 4.4.1647 La Chapelle-Godefroy, p Guillaume DESQUAINS, m Jeanne BENOIST, de la paroisse de St Aubin, fille de Camelian BENOIST

TRICHÉ

A. Antoine, laboureur aux Varennes les Marnay

En 1693, Antoine TRICHÉ, laboureur à Marnay/Seine, prend deux baux⁹⁷.

∞ à Marguerite RALLÉ, ! en 1686, fille de Thomas R.,

⁹⁷ Le 16.8.1693, Anthoine TRICHÉ, laboureur demeurant à Marnay, prend un bail.

Le 17.6.1693, Anthoine TRICHÉ, laboureur demeurant à Marnay, prend à titre de loyer et pension d'argent de Vénérable et Discrète Personne Maître Simon LE COMTE, prêtre curé de Marnay, 9 arpents 3 quartiers 2 cordes 1/2 de terre à Marnay et La Chapelle-Godefroy [AD 10 - 2 E 66/32]

tisserand en toile demeurant au faubourg de la porte de Troyes de Nogent/Seine, Symon JUBELOT, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, et Jehanne TORELET, sa femme, vendent à Honorable Homme Guillaume MIGOURDIN, marchand et laboureur demeurant à Saint-Aubin:

➤ une portion de pré, saulsois et aulnois, la sixième partie de la moitié de 5 quartiers, au "prés Houdouart"

➤ une petite portion de pré, "le pré Cailloux" des propres de la femme JUBELLET et acquis par eux faits depuis leur mariage.

Une autre vente le 23.?.1610 d'1/2 arpent de pré à ladite TOURELOT échu et advenu par le décès de Jehan TOURELOT son neveu [AD 10 - 24 H 109]

laboureur au Port-lès-Nogent/Seine, † /1684, et Sirette BENOIST, † 11.4.1687 Marnay/Seine, (†) le 12⁹⁸
Edmé François, ° 1.12.1678 Marnay/Seine, b le 2 autres enfants baptisés à Marnay/Seine

TRIPART

A. Denis, ! en 1491-1505, † 1505/1506, ∞ à Claudine COURTOIS, ! en 1506, † /1510, fille de Simon C., † /1491

Denis TRIPART paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1491 et 1505. Il est le plus souvent associé aux héritiers de Simon COURTOIS, père de son épouse Claudine. La veuve de Denis TRIPART paye censive en 1506 et les héritiers de celle-ci en 1510⁹⁹.

TROCHART

A. Simon, ∞ à Claudine, ! en 1507

Claude, veuve de Simon TROCHART, paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1507¹⁰⁰.

98 Témoins: Anthoine TRICHER, laboureur, gendre
99 Denis TRIPART paye cens à La Chapelle en 1491 pour l'accin de sa grange CORTOIES et pour l'accin; les hoirs Symon CORTOIX payent à Saint-Aubin en 1491 (2 fois) pour Denis TRIPART; les hoirs feu Symon CORT. sont cités à Saint-Aubin en 1491 pour un cens tenu par Denis TRIPPART, payé par Colin DE BEUGNEULX; il paye en 1496 (2 fois) à cause de Claudine sa femme fille Simon CORTOYS par Jeh. BORJONNE; il paye en 1496 pour ses héritages qui furent à Simon CORTOYS; Guillm. COULLE paye en 1496 pour Denis TRIPART pour les héritages de Simon COURTOIES (Thomas MEUNIER, en marge); les hoirs feu Symon CORT. payent cens en 1493 (2 fois), tient Denis TRIPPART; Colin DE BEUGNOIS paye en 1495 pour TRIPART à cause des héritiers de feu Symo. CORT.; il paye rente en 1498 et en 1499 pour le cens de ses terres; en 1500 et 1502 (2 fois) Denis TRIPART paye à cause de ses héritages assis au finage de Saint-Aubin et Corclain et Jehan GALLOIS le jeune paye pour un saussois contenant 1 arpent ou environ par lui acquis de Denis TRIPART; il paye en 1500 et 1502 à La Chapelle à cause ses héritages de feu CORTOIS; il paye à Saint-Aubin en 1504; Jehan GALLOIS le jeune paye à Saint-Aubin en 1504 et 1505 pour un jardin qu'il a pris à rente de Denis TRIPART; Denis TRIPART et Jehan GALLOIS payent à La Chapelle en 1504 et 1505 pour les héritages qui furent feu (l'accin de la grange) CORTOIST; il paye à Saint-Aubin en 1505 pour ses terres; sa veuve paye en 1506 à Saint-Aubin pour toutes ses terres et à La Chapelle pour ses cens; les héritiers de feu la veuve de Denis TRIPART payent à Saint-Aubin en 1510 [AD 10 - E* 2880]
100 La femme de Symon TROCHART et Jeh. MERSIER de Nogent payent censive à Saint-Aubin en 1507 pour la femme Xpier...e PRESTRE Marguerite; Claudine, femme de Symon TROCHART paye en 1507 à La Chapelle pour le cens de ses terres [AD 10 - E* 2880]

TROTIN

La famille TROTIN apparaît pour la première fois à Saint-Aubin dans la première moitié du XVI^e siècle avec Jean TROTIN, né vers 1503. Il est certainement le Jean TROTIN cité père de Martin, époux de Jeanne MERLIN, né entre 1530 et 1540. Mais est-ce lui le Jean TROTIN mort entre 1575 et 1578 et époux de Catherine ANCEAU? C'est probable car Catherine ANCEAU qui était veuve de Gilles GUYOT quand elle l'a épousé, semble elle aussi née au début du XVI^e siècle. En effet, son fils Odard GUYOT, marié en 1570, pourrait être né entre 1540 et 1550. Il faut croire que Jean TROTIN, déjà âgé lors de son mariage avec Catherine ANCEAU, était lui aussi veuf, de la mère de Martin.

Il semble qu'il y ait eu deux Martin TROTIN au milieu du XVI^e siècle, le fils de Jean, qui vivait encore en 1585 et un autre Martin TROTIN, époux de Marguerite MERLIN, mort avant 1565. Ce dernier Martin TROTIN serait né au début du XVI^e siècle, il appartiendrait donc à la même génération que Jean TROTIN. Il est toutefois surprenant que ce Martin TROTIN ne figure ni sur le censier de Saint-Aubin antérieur à 1533, ni sur la liste des habitants de Saint-Aubin dressée en 1541.

A. Jean, greffier en la justice de Saint-Aubin de 1525 à 1548, ° ca 1503, ! en 1527-1548

Jean TROTIN paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1527 et 1533¹⁰¹.

Jean TROTIN paye censive à l'Abbaye du Paraclet entre 1535 et 1538. En 1536, il déclare la moitié de 5 quartiers de vigne avec les héritiers de Martin MIGOURDIN¹⁰².

En 1537, Jean TROTIN, greffier de la terre de Saint-Aubin, intervient dans une procédure¹⁰³.

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin établis entre 1530 et 1532, Jean TROTIN déclare:

- un arpent de vigne au Houssoy, se faisant fort des héritiers de Jacques MIGOURDIN¹⁰⁴
- avec Martin MIGOURDIN, comme tuteur et curateur des enfants mineurs de Jean ANCEAU,

101 Jehan TROTIN doit censive à Saint-Aubin en 1527 pour l'acquis par lui fait de la veuve Estienne MORIN et Jehan VARNIER; il paye en 1528, 1529 et 1533; il paye en 1529 pour les hoirs Aubin CHOSAT [AD 10 - E* 2880]

102 Jehan TROTIN intervient en 1535 et 1538 dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin. En 1536, il déclare la moitié de 5 quartiers de vigne avec les héritiers de Martin MIGORDIN [AD 10 - 24 H 118]

103 Le 7.11.1537, "notre féal notaire et secrétaire Maître Laurens NUGAULT, seigneur de Saint-Aubin" et Jehan TROTIN, greffier de ladite terre, interviennent dans un relief d'appel [AD 10 - E* 2860]

104 Dans un censier de Saint-Aubin du 3.5.1532 est cité Jehan TROTIN pour 1 arpent de vigne au Houssoy, il se fait fort des héritiers de Jacques MIGORDIN [AD 10 - 24 H 81bis]

un quartier de vigne au Houssoy¹⁰⁵

- une maison en la Grande Rue partagée en six parts comme héritier de Georges BARBOTIN avec la veuve GIMONNE, Pierre MARCHAULT, la GAUTHIÈRE, la MORINE Julienne et la veuve NOEE^{106, 107}.

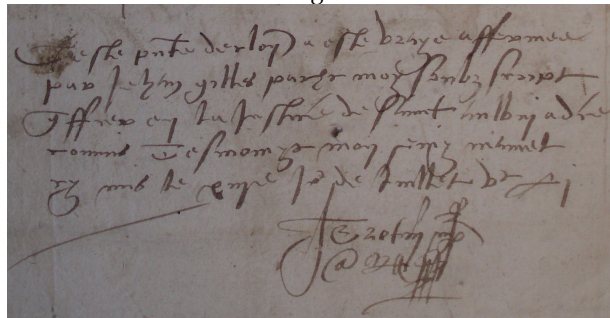
Jean TROTIN est cité dans une liste des habitants de Saint-Aubin dressée en 1541¹⁰⁸.

En 1546, Jean TROTIN et Jean GALLOIS, demeurant à Saint-Aubin, déclarent à l'Abbaye du Paraclét une obligation pour les gros dîmes de Saint-Aubin¹⁰⁹.

Jean TROTIN est témoin dans une enquête faite en 1548. Il se déclare greffier en la justice de Saint-Aubin depuis environ 23 ans. Il dit être âgé de 45 ans¹¹⁰. Il

serait donc né vers 1503.

Jean TROTIN, greffier en la justice de Saint-Aubin, signe en 1551 la déclaration des héritiers de Laurent GILLES au censier du seigneur de Saint-Aubin¹¹¹.



Jean TROTIN est le père de Martin et peut-être de Côme car Martin TROTIN déclare en 1582 des propriétés en commun avec Blaise PIERRE, gendre de Côme TROTIN¹¹². D'autre part, Pierre GAUTHIER, époux de Côme TROTIN, paye la censive de Jean TROTIN et 1578.

Jean TROTIN est le père de:

Martin, ∞ à Jeanne MERLIN

peut-être Côme, ∞ à Pierre GAUTHIER

A. (?) Jean, signe: J Trotin avec paraphe, ! en 1559-1575, propriétaire d'un moulin à foulon, † 1575/1578, ∞ à Catherine ANCEAU, ! en 1570, † /1580, ∞(1) à Gilles GUYOT

Jean TROTIN paye régulièrement sa contribution au

de Saint-Aubin:

Jehan TROTIN, greffier en la justice de Saint-Aubin, âgé d'environ 45 ans.

- Il déclare qu'il y a 23 ans ou environ qu'il est greffier en la justice et seigneurie de Saint-Aubin.
- Il connaît depuis 25 ans feu Jehan CHEVRIER, mort il y a 5 ou 6 ans, en son vivant demeurant à Saint-Aubin, qui fut condamné il y a 10 ans et plus par le juge de la Mairie de Saint-Aubin Jehan GOBILLON à 10 sols d'amende pour raison de parjure fait par ledit CHEVRIER pour la vente d'une jument à Jehan ROUSSAT, demeurant à La Chapelle-Godefroy et dont il a enregistré la sentence comme greffier [AD 10 - E*2809]

111 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 13.7.1551 des hoirs Laurens GILLES. Jean et Nicolas GILLES, héritiers dudit défunt, à cause de leurdit défunt père Laurens GILLES et Marion ROSSOT leur mère, pour:

- trois quartiers et demi de terre et accin auquel il y a maison et autres édifices entre Guill. DESQUAINS et la veuve Pare MACE, les héritiers Colin SYMON et la rue au Raalle

➤ ...

Devant le greffier en la justice de Saint-Aubin. Signé "J Trotin" avec paraphe [AD 10 - E* 2875]

112 Le 10.11.1582, déclaration de Blaise P.RE, en son nom et tuteur et curateur de Pierre GALTIER, mineur de feu Pierre GALTIER et Cosme TROTIN, et de Germaine, femme de PIERRE, pour une maison à 2 chas plus tard reprise par la veuve Collin DUPUIT. Blaise PIERRE et les mineurs de Martin TROTIN sont cités ensemble [AD 10 - 24 H 93]

105 Censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan ANCEAU le jeune déclare 1 quartier de vigne par lui acquis de Martin DORY au Houssoy

Le 3.5.1532, les héritiers de Jehan ANCEAU déclarent 1 quartier de vigne par lui acquis de Martin DORY au Houssoy, Martin MIGORDIN et Jehan TROTIN sont tuteur et curateur des enfants mineurs de feu Jehan ANCEAU

Dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

106 Censive de l'Abbaye du Paraclét du 15.9.1530, déclaration de la veuve Gimonne, Jehan TROTIN, P.re MARECHAULT, la GAULTIERE, la MORINE, Julienne, la veuve NOEE pour une maison et accin en la Grande Rue, entre les hoirs Claudin COURTOISE et Jehan DE LA FONTENNE [AD 10 - E* 2875]

107 Censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, les hoirs de Georges BARBOTIN déclarent une maison et accin en la Grand Rue, entre les héritiers Claudine COURTOYSE et Jehan DE LA FONTAINE, la Grand Rue et le chemin aux Billeux

Le 3.5.1532, la veuve Gimonne, Jehan TROTIN, Pierre MARCHAULT, La GAUTHIERE, La MORINE Julienne, la veuve NOEE déclarent une maison et accin en la Grand Rue, entre les héritiers Claudine COURTOYSE et Jehan DE LA FONTAINE, la Grand Rue et le chemin aux Billeux, payé par Jehan TROTIN pour 2 parts sur 6 (en 1623 c'est l'oche BARBOTIN que la veuve et les héritiers de Nicolas GRILLAT le jeune et les hoirs Martin TROTIN et d'autres tiennent, en 1643 à la NAUDIÈRE et Jehan COLAS à cause de sa femme)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, la veuve Gimone, Jacquin (Jean) COURTIN (CORTIN), P.re MARECHAULT, la GAUTHIER, la MORINE, Julienne, la veuve NOEL (NOEE) déclarent ladite maison [AD 10 - 24 H 81bis]

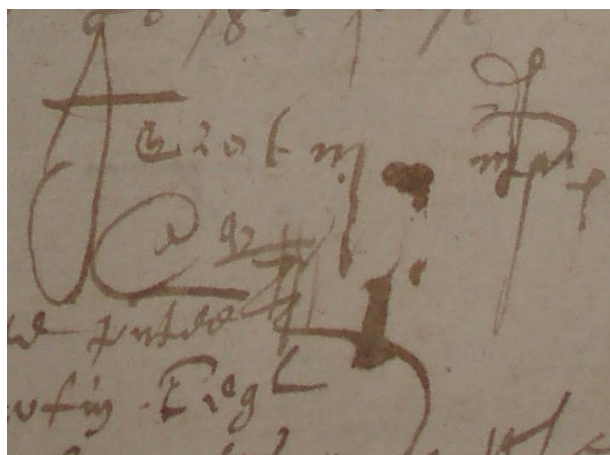
108 Jehan TROTIN est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

109 Le 24.7.1546, Jehan GALLOYS et Jehan TROTIN, demeurant à Saint-Aubin, déclarent aux religieuses du Paraclét une obligation pour les gros dîmes de Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 100]

110 Le 30.10.1548, enquête et examen de témoins par Guillaume BERTHELMY, conseiller du roi, à la requête de Noble Homme Laurens NUGAULT, écuyer, seigneur

censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1559 et 1575. Il y déclare entre autre un moulin à foulon dont Nicolas D'AOUST entre 1563 et 1569, et Nicolas PILLAVOINE en 1570, payent la censive. En 1571, Jean TROTIN paye la censive de sa maison située près du moulin. En 1578, Pierre GAUTHIER paye la censive de feu Jean TROTIN¹¹³.

Jean TROTIN fait une déclaration au censier de Saint-Aubin de 1572. Il y déclare entre autre deux maisons, une rue de Cormont et l'autre rue Chèvre^{114, 115}.



Jean TROTIN a épouse Catherine ANCEAU, veuve de Jean GUYOT. Catherine ANCEAU est peut-être la sœur de Jeanne, épouse de Nicolas ROSÉ car ce dernier est cité comme possédant une demi-maison en indivis avec les héritiers de Catherine ANCEAU¹¹⁶. D'autre part, Nicolas ROSÉ paye la censive de Jean TROTIN en 1571.

A.1. Martin, signe: M Trotin avec paraphe, ! en 1561-1585, ∞ à NN., † /1566

∞(2) /1574 à Jeanne MERLIN, † 4.3.1582, (†) le 5, fille d'Alexis M.

Martin TROTIN paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin en 1561 et 1585¹¹⁷. Il intervient entre autre:

113 Jehan TROTIN paye censive à Saint-Aubin en 1559-1562, 1572-1573, 1575; Claude COLAS paye à sa décharge en 1563; Nicolas DAOUST paye pour lui pour le foulon en 1563, 1567-1569; lui et ses enfants paye en 1563; il paye à cause de sa femme veuve de Gilles GUYOT en 1568-1570; Nicolas PILLAVOYNE paye pour lui pour le foulon en 1570; Lyenard BRODIER paye à sa décharge en 1571; Nicolas ROZEE paye à sa décharge en 1571; il paye pour sa maison auprès du moulin en 1571; Jehan SURTIN paye pour lui en 1575; Pierre GAULTIER paye pour sa censive (feu) en 1578 [AD 10 - E* 2881]

114 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 6.8.1572 de Jehan TROTIN, qui signe "J Trotin" avec paraphe, pour:

- une maison, étable au bout d'icelle, cour, jardin et accin avec une oche à faire chénevière au dessus de ladite maison contenant le tout 30 cordes ou environ en la rue de Cormont, finage dudit Saint Aubin, entre Jehan LAURENT et P.re DE VIN, la rue de Cormont et un chemin tendant dudit St Aubin au Paralet (plus tard Nicolas ROZEE tient)
- un demi-arpent de terre à Corclain, près la maison qui fut à feu Jehan MERCIER, entre les hoirs Jehan ROSSAT et la veuve et héritiers Pierre PRE... (PROTIN ?), Mathias SOMMILLON et le chemin Carroge
- un autre demi-arpent de terre en La Martre, entre Michel DESPENCIER et Denis MERCIER, la terre de Nicolas NUGAULT écuyer Sieur de Saint-Aubin et -
- un quartier et demi de terre ou environ en la Fosse au Loup, entre Martin TROTIN et Léonard BRODIER, la terre de NUGAULT S.r de Saint Aubin et Jacques MERCIER
- un quartier huit cordes de terre ou environ, entre Lupien SUYNOT et Blaise LORMIER à cause de sa femme, P.re DYMON et -
- 30 cordes de terre ou environ près les grands chemins de Troyes, entre Martin VOYTERIN et un reuillon de pierre, sur les grands chemins de Troyes et -
- un quartier de terre ou environ au Vouenerat, entre Barbe GALLOIS et la même, deux chemins communs
- un arpent demi-quartier de terre en Cormont lieudit le Champ Saint Quentin, entre Claude MARTIN et Claude GAYET écuyer, le grand chemin de Marigny et un chemin tendant au Paralet (cela est faux, revenu à la La...)
- 16 cordes de vigne en la coste des vignes de Saint Aubin, entre Pierre GAULTIER à cause de sa femme et Phon MERCIER, les hoirs Jehan ROSSAT et Laurens LE MADRE

- une maison, cour, jardin, accin avec un saussois derrière ladite maison contenant environ 30 cordes en la rue Chevre, entre Martin VOYTERIN et un petit ruisseau, ledit Martin VOYTERIN et - (faux)
- une portion d'oche à faire chénevière contenant environ 10 cordes de terre, en ladite rue Chevre, entre Martin VOYTERIN et un chemin commun, ledit Martin VOYTERIN et un chemin commun
- Taxé à 1 denier 1 sol de cens et 1/4 boisseau 1/2 qt d'avoine. [AD 10 - E* 2875]

115 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Jehan TROTIN, pour 11 articles dont:

- une maison, étable, cour, jardin, accin, oche à faire chénevière, rue de Cormont, entre Jehan LAURENS et P.re DEVIN
- une maison, cour, jardin, accin et saulsois rue Chèvre
- une terre qui fut à feu Jehan MERCIER [AD 10 - E* 2882]

116 Déclaration au terrier de 1570-1580 de Nicolas ROSEY, boulanger, pour 1/2 maison par indivis, l'autre moitié aux hoirs de NN. ANCEAU, épouse de Jean TROTIN [AD 10 - E* 2882]

117 Martin TROTIN paye censive à Saint-Aubin à cause de sa femme en 1561-1562; il paye pour 3 arpents de terre appartenant en douaire à la veuve de Michel BENOIST en 1563; il paye en 1565, 1568, 1574-1575, 1577, 1581; il paye pour 2 années des terres de feu sa femme en 1566-1567; il paye à la décharge de Maître Philibert DUMAIGNON en 1573; il paye pour 2 ans de cens de François MERLIN en 1575 et en 1578-1580; il paye à la décharge de Pierre GAULTIER en 1579; il paye pour les hoirs de Jehan SYMON pour Saint Jehan de Sens en 1581-

- pour des terres de sa femme en 1561 et 1562, puis en 1566 et 1567 alors que celle-ci était déjà morte
- à la place de François MERLIN (son beau-frère)
- à la place de Pierre GAUTHIER (son beau-frère)
- à la place des héritiers de Jean SIMON (grand-père de Jeanne MERLIN)

Martin TROTIN cité avant 1565 pourrait aussi être l'époux de Marguerite MERLIN.

Martin TROTIN fait une déclaration au censier de Saint-Aubin en 1574¹¹⁸. Il signe "M Trotin" avec paraphe¹¹⁹. Il y déclare entre autre:

1583; il paye pour lui et ses enfants en 1582-1585 [AD 10 - E* 2881]

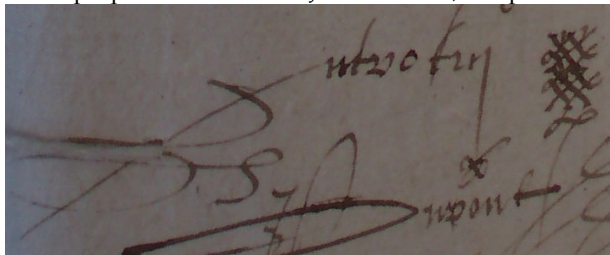
118 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Martin TROTIN pour 16 articles dont:

- 1/2 quartier d'une maison, 1/2 crotte, 1/2 "seul" à porcs, une part de la cour et jardin, 1/2 quartier de la grange et de la cour, acquis par TROTIN de Jehan GRATTEY, partant avec "mes" co-héritiers, en l'héritage de feu Alexis MERLIN
- "ma" part et portion du jardin POPILLART, partant par indivis avec "mes" co-héritiers
- 1/3 chambre, 1/3 croupe, 1/3 étable avec "ma" part de jardin et pré, cour, aisance et terre à faire chénevière en l'héritage de Jehan TROTIN, "mon" père
- des héritages de feu Alexis MERLIN
- 4 arpents de terre, en douaire à cause de feu "ma" femme [AD 10 - E* 2882]

119 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 26.5.1574 de Martin TROTIN, qui signe "M Trotin" avec paraphe, pour:

- un demi-quartier d'une maison avec la moitié de la "crotte" et la moitié d'un "seul" à porcs avec sa part de la cour et jardin avec un demi-quartier de la grange et de la cour, acquis de Jehan GRATTE par ledit Martin TROTIN, audit finage, partant avec "mes" co-héritiers, le tout en l'héritage de feu Alexis MERLIN, l'ensemble entre deux chemins communs, la rue commune et les S.rs dudit lieu
- "ma" part et portion de l'enclos du jardin POPILLART, partant par indivis avec "mes" co-héritiers, audit finage lieudit la rue de Cormont, l'ensemble entre Barbe SIMON et un chemin commun tendant au Paraclet, le pavé et les héritiers Abraham SIMON
- un quartier 17 cordes ou environ audit finage lieudit Cormont, entre Rolant MERLIN et Jehan MERLIN, le chemin tendant à Marginy et le chemin tendant au moulin dudit lieu
- "ma" part et portion d'un pré, aulnois et saussois lieudit près les Sceillons, entre Martin DE ST AMOUR et les héritiers feu Estie. MERLIN, la rivière d'Arduisson et Xpofle MERLIN & P.re PAIJOT à cause de sa femme
- un quartier et demi de terre ou environ audit finage près le Champ à la Cave, entre le chemin qui monte de St Aubin aux terres de Pottières et François MERLIN, le chemin tendant à Marigny et Jehan BENOIST
- un quartier de terre labourable ou environ au lieudit La Poincte, entre Monsieur GAYET l'ainné et Claude

- la moitié d'un quartier de maison, acquis en partie de Jean GRATÉ et partagée avec ses co-héritiers, le tout en héritage d'Alexis MERLIN
- sa part des jardins POPILLARD qui proviennent également de la succession d'Alexis MERLIN
- le tiers d'une chambre, d'une étable et d'autre propriétés héritées de Jean TROTIN, son père.

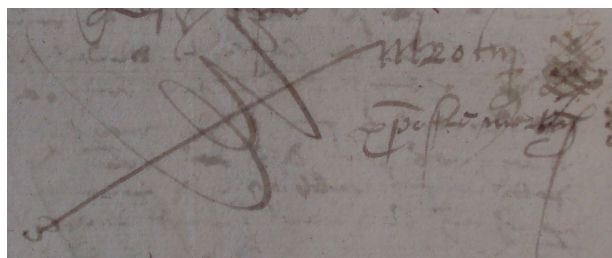


MERLIN, Nicollas GALLOYS à cause de sa femme et -

- un quartier de terre ou environ audit finage près de Corclain, entre les Seigneurs dudit lieu et Jehan GRAND, deux chemins tendant de St Aubin à Nogent
- un quartier de terre ou environ audit finage lieudit le Poisier à la Houldoux, entre Rolland MERLIN et Lyonnard BRODIER, les terres du couvent et le chemin de Lyon
- un quartier deux cordes de terre audit finage lieudit la rue aux Raales, entre les hoirs Jehan GALLOYS l'ainné et Michel MERCYER, les terres des S.rs dudit lieu et ladite rue aux Raale
- demi-quartier de vigne ou environ audit finage lieudit la coste de devers la garenne, entre Jehan GRILAT à cause de sa femme et Jehan MERLIN, Jacques BENOIST et -
- la tierce partie d'une chambre avec la tierce partie de la moitié d'une crotte et la tierce partie de la moitié d'une étable avec "ma" part du jardin et pré, la cour et aisances d'icelle, et un demi-quartier de terre ou environ à faire chénevière, en l'héritage à Jehan TROTIN "mon" père
- un arpent demi-quartier de terre labourable audit finage lieudit La Tavelle, entre les héritiers Claude DESQUAINS et les héritiers feu Estie. MERLIN, les terres de Pottières et Guill... BENOIST
- cinq quartiers de terre labourable ou environ audit finage lieudit La Tavelle, entre Nicollas DU CLOUS et les S.rs, les mêmes et les terres de l'Enfermerye
- un quartier de terre ou environ audit finage lieudit près le Chesne, entre les héritiers feu Jehan MAISTRE et Marguerite MERLIN, Nicollas DU CLOUS à cause de sa femme et les terres des garennes
- onze quartiers de terre labourable audit finage près Corclain, entre les terres de l'Ermitage de Pont et Nicollas DU CLOUS, lesdites terres de l'Ermitage de Pont et le chemin Caroge
- cinq quartiers de terre labourable ou environ audit finage près dudit Corclain, entre Ho.ble Ho.e Phelibert DU MAIGON et Marguerite SIMON, les deux chemins tendant de Nogent à Troyes (dont je tiens lesdits quatre arpents ci-dessus écrits en ...oires de feu ma femme)
- Taxé à 3 deniers 6 sols de cens et 1 boisseau 1/4 d'avoine. [AD 10 - E* 2875]

Fin 1582, Martin TROTIN et Christophe MERLIN déclarent ensemble au censier du seigneur de Saint-Aubin des terres héritées d'Alexis MERLIN. Martin TROTIN intervient comme tuteur des cinq enfants de lui et feu sa femme Jeanne MERLIN. Martin TROTIN déclare seul une maison en la Grand Rue de Saint-Aubin, voisine des héritiers de feu Pierre GAULTIER (son beau-frère)^{120, 121}.

Trois de ses enfants interviennent conjointement dans une vente passée en 1610: il s'agit de Martin, Jeanne, épouse de Nicolas POPILLARD, et Marguerite¹²².



Martin TROTIN et Nicolas POPILLARD sont encore cités ensemble en 1618 pour la vente d'une maison¹²³.

Marguerite TROTIN et Jeanne TROTIN, épouse de Nicolas POPILLARD font une déclaration commune au censier de Saint-Aubin en 1610¹²⁴. Nicolas

120 Le 17.11.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, interviennent Martin TROTIN pour:

- une maison, grange, cour devant, jardin et accin derrière, à St Aubin en la Grand Rue, entre les héritiers de feu P.re GAULTIER et Nicolas SOMMILLON, la Grand Rue et Nicolas MILLET (plus tard aux héritiers)
- une portion de terre à faire un boisseau de chénevière en ce même lieu, entre les héritiers P.re GAULTIER et les mêmes, les mêmes et -
- 18 cordes de terre en l'oche au dessus, entre les héritiers P.re GAULTIER et ledit MILLET, le Champs au Billeux et ledit MILLET & héritiers feu Pierre GAULTIER
- 6 cordes de terre en ce même lieu, entre ledit MILLET et la veuve et héritiers feu M.e Denis ANGENOST, le Champs au Billeux et la veuve feu Claude SOMMILLON
- 6 cordes de terre en Courmont finage de St Aubin, entre la terre du moulin de St Aubin dit de Courmont et la terre de l'église dudit St Aubin, un chemin et Jehan ADAN le jeune & héritiers feu Jehan MER... (MERLIN ?)

Xpofle MERLIN:

- un quartier de terre en La Tavelle finage de St Aubin, entre Nicolas ROSSAT et -, les Sieurs de Saint Aubin et Jehan BENOIST (plus tard à Jehan BOSSUOT)

Xpofle MERLIN, en son nom, et Martin TROTIN, tuteur et curateur de Martin, Katherine, Jehan, Marg.te et Jehanne, enfants mineurs de lui et feu Jehanne MERLIN sa femme:

- un quartier et demi de terre faisant moitié de trois quartiers qui furent à feu Allexis MERLIN à Courmont finage dudit St Aubin, entre Jehan ADAM le jeune et la terre du moulin de Saint-Aubin dit le moulin de Courmont, ledit TROTIN et le chemin de Marigny (plus tard aux hoirs)

La déclaration est signée "M Trotin" avec paraphe et "Xpofle Merlin" avec paraphe [AD 10 - 24 H 93]

121 Le 17.11.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Martin TROTIN, qui signe, déclare:

- une maison, grange, cour et jardin en la Grand Rue, entre les héritiers de feu Pierre GAUTIER et Nicollas SOMMILLON, la Grand Rue et Nicolas MILLET
- une portion de terre à faire chénevière au même lieu
- 18 cordes de terre en l'oche au dessoir
- 6 cordes de terre au même lieu

- 6 cordes de terre à Courmont

Christofle MERLIN déclare:

- 1 quartier de terre en La Tavelle
Cristofle MERLIN et Martin TROTIN, MERLIN en son nom et TROTIN tuteur et curateur de Martin, Catherine, Jehan, Marguerite et Janne TROTIN, mineurs de lui et de feu Jehanne MERLIN, sa femme, déclarent:
- la moitié de 3 quartiers de terre qui fut à feu Alexis MERLIN à Courmont, entre Jehan ADAM et la terre du moulin de Courmont, TROTIN et le chemin de Marigny

La déclaration est signée "M Trotin" et "Xpofle Marlin" [AD 10 - 24 H 118]

122 Le 27.3.1610, Martin TROTIN en son nom et Nicolas POPILLARD, manouvrier à La Chapelle Godefroy à cause de Jehanne TROTIN sa femme, et encore se portant fort pour Marguerite TROTIN, leur sœur, vendent à Honorable Homme Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 3 arpents et demi de terre à Avant. L'acte est signé: "M Trotin" avec paraphe [AD 10 - 24 H 109]

123 Le 12.3.1618, Nicolas POPILLART, qui ne sait pas signer, manouvrier à La Chapelle Godefroy, vend à Martin TROTIN, vigneron audit lieu, qui signe "M Trotin" avec paraphe, une maison à 2 chas couverte de "feure", cour, jardin et accin à La Chapelle, à coté des héritiers Pasquet LANGOT, paiement à Edmé MERLIN, vigneron à La Chapelle auquel POPILLART devait la somme.

Le 12.3.1618, Edmé MERLIN, qui signe "Edme Marlin" avec paraphe, vigneron à La Chapelle-Saint-Michel, déclare un reçu de Nicolas POPILLART, manouvrier à La Chapelle, par Martin TROTIN, vigneron à La Chapelle [AD 10 - 2E 66/3]

124 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 6.7.1610 de Marguerite et Jehanne TROTIN pour:

- trois quartiers huit cordes de terre sur le finage de St Aubin, lieudit La Tavelle, entre Martin TROTIN et les héritiers Jaque MORIO, la terre de Monsieur et plusieurs
- un quartier de terre sur le finage de St Aubin, lieudit Coront, près le moulin, entre la veuve Cretofle MERLIN et le chemin de Marigny, les hoirs M.e Jehan GUION et ledit TROTIN
- un quartier 17 cordes sur le finage de St Aubin lieudit près la maison de Jehan ROUSAT lesné, entre Nicolas GRISLOT le jeune et la veuve Cretofle MERLIN, sur le chemin de Marigny et un petit chemin
- un quartier et demi tant terre que pré sur le finage de

POPILLARD et Marguerite TROTIN payent censive ensemble à Saint-Aubin entre 1612 et 1615¹²⁵.

Les héritiers de Martin TROTIN sont cités en 1623 pour avoir repris une maison en la Grande Rue déclarée en 1532 par Jean TROTIN et d'autres¹²⁶.

Martin TROTIN est le père de:

Martin le jeune, ! en 1588

Marguerite, ! en 1588, b 7.8.1573, p Alexis fils de Jean MERLIN, m Marguerite épouse de Pierre PAIYERT, m Jeanne fille de Jean SYMON, probablement (†) 4.11.1624 La Chapelle-Godefroy

Catherine, ∞ 27.7.1587 à Jean VALLÉE, de Marnay Jean

Jeanne, ∞ à Nicolas POPILLART, manouvrier, de La Chapelle-Godefroy, ! en 1610-1618¹²⁷

A.1.A. Martin, praticien, ! en 1588-1612, ∞ à Laurence PAILLOIT, ! en 1597

Martin TROTIN le jeune paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1596 à 1611. Il paye pour Gond ASSELIN, en 1596 et 1598, pour la veuve Gond ASSELIN en 1599 et 1600, tant en son nom que pour ses sœurs et frères pour la veuve Gond ASSELIN en 1601 et 1602¹²⁸.

St Aubin lieudit l'ouche Jehan Trotin, entre Monsieur le bailli et ledit TROTIN, les Sieurs de St Aubin et Jehan SIMON

➤ demi-quartier de terre sur le finage de St Aubin lieudit les vignes des garennes, entre Coulas VOITERIN et Jehan GILLE, le même et -

➤ un total de 2 arpents de terre.

Déclaré par Nicolas POPILLART, manouvrier, mari de ladite Jehanne TROTIN, pour elle et ladite Marguerite TROTIN. Il ne sait pas signer [AD 10 - E* 2874]

125 Nicolas POPILLART et Marguerite TROTIN payent censive à Saint-Aubin en 1612-1615 [AD 10 - E* 2881]

126 Censier de l'Abbaye du Paraclat à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, les hoirs de Georges BARBOTIN déclarent une maison et accin en la Grand Rue, entre les héritiers Claudine COURTOYSE et Jehan DE LA FONTAINE, la Grand Rue et le chemin aux Billeux

Le 3.5.1532, la veuve Gimonne, Jehan TROTIN, Pierre MARCHAULT, la GAUTHIERE, la MORINE Julienne, la veuve NOEE déclarent une maison et accin en la Grand Rue, entre les héritiers Claudine COURTOYSE et Jehan DE LA FONTAINE, la Grand Rue et le chemin aux Billeux, payé par Jehan TROTIN pour 2 parts sur 6 (en 1623 c'est l'ouche BARBOTTIN que la veuve et les héritiers de Nicolas GRILLAT le jeune et les hoirs Martin TROTIN et d'autres tiennent, en 1643 à la NAUDIERE et Jehan COLAS à cause de sa femme)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, la veuve Gimone, Jacquin (Jean) COURTIN (CORTIN), P.re MARECHAULT, la GAUTHIER, la MORINE, Julienne, la veuve NOEL (NOEE) déclarent ladite maison [AD 10 - 24 H 81bis]

127 Nicolas POPILLARD est certainement Nicolas LE BOULIEUX, époux de Jeanne TROTIN à La Chapelle-Godefroy, qui y font baptiser un fils Hubert en 1611.

128 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611,

Martin TROTIN paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1593 et 1612^{129, 130}.

En 1598, Martin TROTIN est assigné témoin lors d'une enquête¹³¹.

En 1597, Martin TROTIN, praticien demeurant à Saint-Aubin, et Laurence PAILLOIT, sa femme, vendent des biens à Guillaume MIGOURDIN¹³².

A.1.A. (?) Martin, signe: Martin Trotin avec paraphe, vigneron, laboureur à La Chapelle-Godefroy, parrain à La Chapelle-Godefroy les 7.8.1607, 15.3.1620, 17.9.1623, ! en 1610-1615, (†) 31.10.1629 La Chapelle-Godefroy, ∞ à Marie VOITRIN, ! en 1610, probablement (†) 23.8.1633 La Chapelle-Godefroy, dans l'église

Martin TROTIN déclare en 1610 des terres provenant de Jean TROTIN, son grand-père. Il est donc certainement le fils de Martin TROTIN, seul des deux

Martin TROTIN le jeune paye censive en 1596; il paye à la décharge de Gond ASSELIN pour un quartier de terre assis près les fontaines, en 1596 pour 2 années et en 1598, pour la veuve Gond ASSELIN en 1599 et 1600; il paye pour un demi-arpent de terre aux Garennes en 1598; Martin TROTIN paye tant en son nom que pour ses sœurs et frères pour la veuve Gond ASSELIN en 1601 et 1602; Pasquet GRISLAT paye à la décharge de Martin TROTIN pour 1 arpent de terre en 1601 et 1602; Martin TROTIN paye chaque année de 1603 à 1611; Pierre MEROSSE paye à la décharge de Martin TROTIN pour 2 quartiers de terre assis au Champ aux Billeux en 1611 [AD 10 - E* 2883]

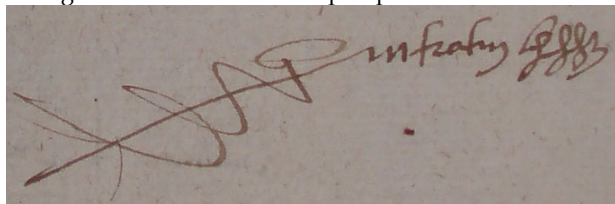
129 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Martin TROTIN paye censive en 1593, 1594, 1595, 1596, 1597, 1598 - il doit lods et ventes -, 1599, 1600; Guille. MIGOURDIN paye à la décharge de Martin TROTIN pour un arpent de terre en la Tavelle qu'il a acquis de lui chaque année de 1597 à 1599; il paye à la décharge de Jehanne PRIOT veuve de feu ... et de Gabriel ASSELIN pour un quartier de terre assis après Courclain en 1598 - il doit lods et ventes -; il paye pour la veuve Gaond ASSELIN en 1598; il paye à la décharge de Pierrot ROUSSAT pour huit cordes de terre qu'il a acquis de lui aux garennes en 1598, Guille. MIGOURDIN paye à la décharge de Martin TROTIN en 1599; Guille. MIGOURDIN paye à la décharge de Martin TROTIN pour 2 arpents qu'il a acquis de Claude FONTEINE et Jehan MARATTE en 1600 et 1601; Claude BARBOTIN paye en l'acquêt de Martin TROTIN pour 4 arpents de terre près de Courclain en 1600 [AD 10 - E* 2883]

130 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Martin TROTIN paye en 1598-1599, 1601-1612 [AD 10 - E* 2883]

131 Le 24.11.1598, Martin TROTIN figure parmi les témoins assignés pour une enquête [AD 10 - E* 3031]

132 Le 14.4.1597, Martin TROUTIN, praticien demeurant à Saint-Aubin, qui signe "M Trotin" avec paraphe, et Laurance PAILLOIT, sa femme, qui ne sait pas signer, vendent à Honorable Homme Guille. MIGORDIN, marchand et laboureur demeurant à présent au Paraclat 1 arpent de terre à "La Tavelle" [AD 10 - 24 H 93]

fils de Jean TROTIN qui semble avoir survécu. Il signe "Martin Trotin" avec paraphe¹³³.



Martin TROTIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin entre 1612 et 1623. Il paye pour Nicolas POPILLART et Marguerite TROTIN¹³⁴.

133 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 6.7.1610 de Martin TROTIN, qu'il signe "Martin Trotin" avec paraphe, pour:

- demi-quartier de terre sur le finage dudit St Aubin, lieudit près le Corty Saint Jehan, entre Guillaume MYGORDIN, la terre du couvent de Madame l'Abbesse du Paraclet, la même et Guillaume DEQUENS
- un quartier de terre sur le finage de St Aubin, lieudit le Voinesaz, entre les hoirs Jehan SURTIN et Pierre MENSOS, le chemin de Nogent et -
- demi-arpent de terre sur le finage de St Aubin, lieudit près la maison de Pierre ROUSAT, entre les hoirs Jehan SURTIN et Monsieur -, ledit ROUSAT et le chemin Cherouge
- trois quartiers de terre sur le finage de St Aubin, lieudit les Fontennes, entre Miche MERSIER et les terres de la cure, sur les Fontennes et un chemin tendant de St Aubin à la Chapelle
- demi-arpent sur le finage de St Aubin les rois (ou les croix ?), entre Miche MERSIER et Lupien DAVOUST, le chemin tendant de Saint Aubin à la Chapelle et la pature grasse
- demi-arpent sur le finage de St Aubin lieudit les vignes des gerennes, entre les terres des gerennes et Nicolas GRILART, Jehan GALLOIS et Denis LECLERZD
- un quartier 17 cordes de terre (pour ma part à partir avec mes sœurs sur une pièce de V quartiers) sur le finage de St Aubin lieudit La Tavelle, entre les héritiers Jacque MORIO et Nicolas POPILARD, Messieurs de St Aubin et plusieurs
- un quartier de terre pour ma part de deux petites portions de terre sur le finage de St Aubin, partie avec mes sœurs, lieudit Cormont près le moulin, entre les hoirs Maître Jehan GUION et -, le chemin qui va au Paraclet et plusieurs
- demi-quartier de terre sur le finage dudit St Aubin lieudit le Corty Popilard, entre Coulas GRILOT le jeune et la veuve Cretofle MERLIN, sur la rue et un petit chemin
- un quartier de terre sur le finage dudit Saint Aubin lieudit "le gerene de Messieurs", entre la veuve Cretofle MERLIN et le chemin montant en Ponti..., le chemin de Marigny et Jehan CORLEN.
- un quartier et demi de terre pour ma part et portion avec mes sœurs prise en l'oche Jehan TROTIN notre grand père, tant terre que pré et mesure sur le finage de St Aubin, entre Jehan SIMON et mes dites sœurs,

Marie VOITRIN, épouse de Martin TROTIN, et Jeanne VOITRIN, épouse de Gabriel MERLIN, sont probablement sœurs car leurs époux vendent ensemble des propriétés en 1616¹³⁵.

Martin TROTIN et Marie VOITRIN sont les parents de:

Georgette, marraine à La Chapelle-Godefroy les 30.1.1616, 23.2.1618, 27.4.1619, 1.9.1620, ∞ /1634 à Germain LANGOT

Catherine, marraine à La Chapelle-Godefroy les 21.8.1621, 28.9.1624 et 14.9.1629, ∞ 24.10.1629 La Chapelle-Godefroy à Charles PILLAVOINE

Hubert, parrain à La Chapelle-Godefroy les 10.11.1620, 16.2.1625, 21.12.1629, ∞ à Jeanne VESOU

Jean, ne sait pas signer, parrain à La Chapelle-Godefroy les 24.3.1630, 19.4.1630, 30.4.1634, ∞ à Jeanne ou Anne D'AOUST

Jeanne, b 8.8.1611 La Chapelle-Godefroy, m Marie LEPIED & Pasquette LANGLOIS, p Claude MERCIER

Geneviève, b 28.3.1615 La Chapelle-Godefroy, p Michel NODIN, m Geneviefve MERCIER & Claude MERCIER

A.1.A.1. Hubert, vigneron à La Chapelle-Godefroy, (†) 1.9.1642 La Chapelle-Godefroy, ∞ à Jeanne VESON, ne sait pas signer, marraine à La Chapelle-Godefroy les 6.2.1634 et 9.6.1639, sans doute fille de Nicolas V. et Jeanne, ∞(2) à Etienne SURTIN

Jean, b 16.11.1634 La Chapelle-Godefroy, p Jean GALLOIS, m Georgette TROTIN, épouse de Germain LANGOST

Anne, b 29.7.1637 La Chapelle-Godefroy, p Michel GEORGIN, ne sait pas signer, m Anne D'AOUST, ne sait pas signer, épouse de Jean TROTIN

En 1652, Anne fille d'Hubert TROTIN, de La Chapelle-Godefroy, intervient dans un contrat notarié avec Etienne SURTIN, époux de Jeanne VEZON (sa

Messieurs de St Aubin et -

- plus un demi-quartier à St Aubin, entre Jehan GALLOIS et la rivière, les terres labourables et -

- un total de 1 arpent 1/2, 10 quartiers et 7 cordes de terre [AD 10 - E* 2874]

134 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Martin TROTIN paye en 1612-1615, 1618-1623. Martin TROTIN paye en 1622-1623 à la décharge de (pour) Nicolas POPILLART et Marguerite TROTIN

Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Martin TROTIN paye en 1612, 1614, 1616 pour 2 années et 1617-1623

135 Le 8.8.1616, Gabriel ARCELAIN et Jehanne VOICTURIN, sa femme, qui ne savent pas signer, et Quantin TROTIN, qui signe, vigneron demeurant à La Chapelle-Godefroy, vendent à Honorable Homme Guillaume MIGORDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 1/2 quartier de terre labourable rue Pescheloche.dernier.11.1616, Marie VOICTERIN, qui ne sait pas signer, femme dudit TROTIN, ratifie la vente [AD 10 - 24 H 93]

mère)¹³⁶.

Jeanne, b 2.10.1639 La Chapelle-Godefroy, p
Guillaume VESOU, m Jeanne PHILLIPPE
Hubert, b 3.5.1642 La Chapelle-Godefroy, p
Barnabé AUBERT, ne sait pas signer, m Marthe
LANGOT, ne sait pas signer, fille de Germain
LANGOT, lieuten. en cette justice

A.1.A.2. Jean, ne sait pas signer, vigneron à La
Chapelle-Godefroy, parrain à La Chapelle-Godefroy
le 8.3.1637, (†) 21.3.1661 La Chapelle-Godefroy, ∞
20.2.1635 La Chapelle-Godefroy à Jeanne ou Anne
D'AOUST, ne sait pas signer, marraine à La Chapelle-
Godefroy les 29.7.1637 et 15.8.1648, (†) 1.9.1662 La
Chapelle-Godefroy, probablement fille de Fiacre D. et
Anne PINEY

Edmé, parrain à La Chapelle-Godefroy les
26.10.1656, 23.3.1659, 2.2.1660, 14.4.1661,
24.8.1661, ∞ à Marthe SURTIN

Jeanne, b 9.6.1639 La Chapelle-Godefroy, p
Nicolas D'AOUST, m Jeanne VEZOU, épouse
de Hubert TROTIN

Nicole, b 25.10.1640 La Chapelle-Godefroy, p
Fiacre fils de † Fiacre D'AOUST, m Nicolle
TROTIN, épouse de Jean VERNIER

Jean, b 12.3.1643 La Chapelle-Godefroy, p Jean
COUSTURIER, ne sait pas signer, fils de Jean
COUSTURIER, m Edmée fille de † Michel
MERCIER

Jean, b 20.12.1646 La Chapelle-Godefroy, p Jean
GALOIS, m Louize épouse de Jean VERNIER,
laboureur

Jeanne, b 11.4.1649 La Chapelle-Godefroy, p
Estienne SURTIN, m Jeanne fille de Denis
MOREAU

Marie, b en 1653 La Chapelle-Godefroy, p Pierre
fils de † Gabrielle GAUGUEULX, m Marie fille
de Denys MOREAU

Anne, ° 14.1.1659 La Chapelle-Godefroy, b le 16, p
Laurent JANNOT, m Anne fille de † Denis
MOREAU

Marie, de La Chapelle-Godefroy, ° ca 1660, ∞
2.5.1682¹³⁷ à Jean THOMAS, berger, manouvrier,
° ca 1657, fils de Jean T., ∞(1) à Jeanne
BABELIN, † /1682

A.1.A.2.A. Edmé, à La Chapelle-Godefroy, †
7.4.1663 La Chapelle-Godefroy, (†) le 8, ∞ 19.2.1662 La
Chapelle-Godefroy à Marthe SURTIN, ne sait pas
signer, marraine à La Chapelle-Godefroy le 25.5.1663,
fille de Quantin S., † /1662, et Louise LANGOT, ∞(2)
9.7.1665 La Chapelle-Godefroy à André FROMONT

Jeanne, ° 23.10.1663 La Chapelle-Godefroy, b le 25,
p Edmé SURTIN, ne sait pas signer, fils de †
Quantin SURTIN, m Jeanne GALLOIS, ne sait
pas signer, fille de Jean GALLOIS, (†) 19.3.1686
La Chapelle-Godefroy¹³⁸

B. Martin, ! en 1559, † 1559/1565, ∞ à Marguerite
MERLIN, ! 1565-1575, † 1575/1577

En 1559, Martin TROTIN prend à Saint-Aubin le bail

136 Le 8.9.1652, Estienne SURTIN, époux de Jehanne
VEZON, intervient dans un contrat avec Anne fille
d'Hubert TROTIN, de La Chapelle-Godefroy [AD 10 - 2 E
66/14]

137 Témoin: Edmé ROZÉ, oncle de l'épouse

138 Témoins: Jean LOUET, ne sait pas signer, Pierre
SEURTIN, ne sait pas signe

de 16 arpents de terre¹³⁹.

Alexis MERLIN paye au censier de Saint-Aubin la contribution de Marguerite MERLIN, veuve de Martin TROTIN, entre 1565 et 1570. Roland MERLIN, fils d'Alexis paye la censive des héritiers de Marguerite MERLIN en 1577¹⁴⁰. Alexis et Marguerite sont sans doute proches parents, peut-être frère et sœur.

C. Jean, serviteur de Maître Jérôme LA RIBBLE à La Chapelle-Godefroy, (†) en 1634 La Chapelle-Godefroy, † de la contagion

Peut-être le fils de Martin TROTIN, mineur en 1582.

D. Jean

Louise, demeurant à Tremblay, paroisse d'Avant-lès-Marcilly, ! en 1633

Peut-être le précédent.

E. Anne, † & (†) 17.9.1652

TROUILLET

A. Marin, ne sait pas signer, hôtelier, ° ca 1618/1619, (†) 25.3.1683, ∞ à Anne MAILLARD, ° ca 1615, (†) 2.7.1675 "au devant l'autel de la Ste Vierge"

En 1677, Marin TROUILLET, hôtelier à Saint-Aubin, s'accorde avec les héritiers de feu Anne MAILLARD, sa femme. Il ne sait pas signer¹⁴¹.

∞(2) 2.5.1676 à Marie BARDY, ° ca 1626, (†) 10.11.1677 dans l'église, fille de Jean B. et Marie DE FLAIR

TROUVÉ

A. Claude¹⁴², signe: Claude Trouvé, serviteur domestique de Jean GALLOIS - cordier, qui l'a élevé depuis son baptême -, manouvrier, vigneron, cordier, ! en 1687-1703, b 18.6.1658, un enfant trouvé dans les vignes de Saint-Aubin, p Claude GALION, m Marye NICOLAS, † 10.3.1704, (†) le 11, ∞ 3.1.1682 à Charlotte REGNAULT, † /1716, fille de Jean R., signe: J Regnault, tailleur d'habits, et Etiennette ADAM, † /1682

En 1687, Claude TROUVÉ, manouvrier et vigneron à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet, le bail de 3 pièces de vigne. Il signe¹⁴³.

En 1695, Claude TROUVÉ, vigneron, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin¹⁴⁴.

En 1703, Claude TROUVÉ fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet. Il déclare des biens:

- délaissés par Fiacre GALLOIS qui s'est absenté du pays, auparavant à Jean GALLOIS, cordier (frère de Fiacre et père adoptif de Claude), acquis de Pierre GALLOIS, drapier.
- à cause de Charlotte REGNAULT, héritière de Scholastique REGNAULT, sa sœur, épouse de Claude GOBINOT¹⁴⁵.

Claude TROUVÉ et Charlotte REGNAULT sont les parents de:

139 Le 6.8.1559, Martin TROTIN prend du roi le bail de 16 arpents de terre à Saint-Aubin, près le chêne du guet [AD 10 - E 113]

140 Marguerite MERLIN paye censive à Saint-Aubin en 1565, 1573-1575; Alexis MERLIN paye à la décharge de Marguerite MERLIN, veuve de Martin TROTIN en 1565-1570; Roland MERLIN paye à la décharge de ses hoirs en 1577 [AD 10 - E* 2881]

141 Le 22.6.1677, Marin TROUILLET, qui ne sait pas signer, hôtelier demeurant à Saint-Aubin, et Nicolas MAILLARD, cabaretier demeurant à Nogent/Seine, et Marie LE MERLE sa femme, stipulant pour leur fille Anne Marie MAILLARD, légataire de feu Anne MAILLARD, vivante femme dudit TROUILLET, font accord sur la succession. Ils signent "N Maillard" avec paraphe, "Marie Le Merle" [AD 10 - 2 E 66/26]

142 Claude TROUVE, de Saint-Aubin, ne sait pas signer, est parrain le 9.11.1679 à Fontaine-Mâcon de Nicole fille de NN. CHOMARD, vigneron, et Jeanne GEN...ERT

143 Le 29.9.1687, Claude TROUVÉ, manouvrier et vigneron demeurant à Saint-Aubin, qui signe, prend des religieuses du Paraclet, le bail de 3 articles de vigne [AD 10 - 24 H 105]

144 Déclaration du 20.11.1695 de Claude TROUVÉ, vigneron, pour 81 cordes 1/2 [AD 10 - E* 2876]

145 Dans un terrier du 8.2.1703 apparaît Claude TROUVÉ, manouvrier à Saint-Aubin:

- Fiacre GALLOIS a délaissé sa part à Claude TROUVÉ, s'étant absenté du pays, auparavant à Jean GALLOIS, cordier, acquis de Pierre GALLOIS, drapier.
- à cause de Charlotte REGNAULT, héritière de Scholastique REGNAULT, sa sœur, épouse de Claude GOBINOT, pour un acquis de Edmé DESQUAINS [AD 10 - 24 H 58]

Charlotte, ° 23.10.1683, b le 24, p Jean GALLOIS, cordier, m Charlotte GALLOIS, (†) 30.5.1690 Scholastique, ne sait pas signer, b 30.3.1686, p Claude GRILLAT, lab., ne sait pas signer, m Scolastique LARIBE, ne sait pas signer, ∞ 22.11.1706 à Edmé MASSEY le jeune, signe: Edmé Massey, ° ca 1685, fils d'Edmé M., manouvrier, ne sait pas signer, et Marie VOITRIN

Marie, b 3.5.1691, p Theodore GUILLAUME, manouvrier, ne sait pas signer, m Marie PARISOT, ne sait pas signer, épouse de Philbert GUYON, cardeur, † 18.10.1701, (†) le 19

Edmée, ° 23.1.1693, b le 24, p Adrian HUET, berger, ne sait pas signer, m Edmée MAISTRE, ne sait pas signer, fille de Jean M., vig.on et marguillier, (†) 17.9.1693

Françoise, ne sait pas signer, ° 1.10.1695, b le 3, p Léonard ANCEAU, lab.r, ne sait pas signer, m Françoise VERNIER, ne sait pas signer, épouse de François DANGLUZE, sergent, ∞ 25.1.1718 à Pierre MASSÉY, ne sait pas signer, ° ca 1692, fils d'Edmé M., † /1718, et Marie VOITRIN

TRUCHON

Famille originaire de Nogent/Seine.

A. NN, † /1491

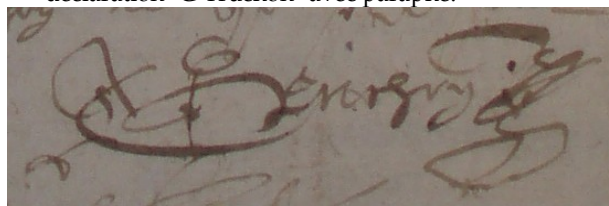
Plusieurs déclarations au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1491 et 1507 font mention des héritages, de la maison et de l'oche de feu TRUCHON¹⁴⁶.

B. Gabriel, signe: G Truchon avec paraphe, ! en 1573-1578, † /1581, ∞ à Anne DE SUREL, † 24.6.1581 Nogent/Seine, de contagion

Barbe, b 7.8.1578 Nogent/Seine, m Perrone épouse de Laurent TRUCHON

Gabriel TRUCHON fait une déclaration au censier du

seigneur de Saint-Aubin en 1573¹⁴⁷, ¹⁴⁸. Il signe sa déclaration "G Truchon" avec paraphe.



Gabriel TRUCHON paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1578¹⁴⁹. Ses héritiers payent en 1593¹⁵⁰.

TRUGALLE

Famille de Nogent/Seine possédant des biens à Saint-Aubin. Les deux premiers sont sans doute père et fils.

A. Jean, de Nogent/Seine, ! en 1491-1504, † 1504/1505

Jean TRUGALLE de Nogent/Seine paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1491 et 1504. Il déclare entre autre sa maison assise à Saint-Aubin, sa vigne et un arpent de terre. Ses héritiers interviennent en 1505 et 1506¹⁵¹.

147 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 6.7.1573 de Gabriel TRUCHON, qui signe "G Truchon" avec paraphe, pour des terres acquises de Jehan GRAND, manouvrier demeurant à Saint-Aubin:

- une pièce de terre contenant 27 cordes environ au finage dudit Saint Aubin lieudit Courquelain, Xpofle LALLEMENT et Denis MERCIER, Michel MERCIER et plusieurs
- un autre quartier de terre audit finage lieudit au dessus des maisons de Corquelain, entre Alexis MERLIN et Claude GAYET écuyer, le chemin de Troyes et le chemin Caroge
- trois autres quartiers de terre en une pièce au finage dudit Saint Aubin lieudit l'Osche, entre Michel MERCIER et les hoirs les Allexis, ledit MERCIER & Jacques MYGORDIN et le chemin de Marigny
- un total d'un arpent et 27 cordes de terre [AD 10 - E* 2874]

148 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Gabriel TRUCHON pour 3 articles dont des terres acquises de Jehan GRAND, manouvrier demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - E* 2882]

149 Gabriel TRUCHON paye censive à Saint-Aubin en 1578; Martin VOITURIN paye pour lui en 1578 [AD 10 - E* 2881]

150 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, les hoirs Gabriel TRUCHON payent censive en 1593 [AD 10 - E* 2883]

151 Les hoirs de feu Jehan COURTOIX doivent à Saint-Aubin en 1491 et 1496 pour leur côte tenue par TRUGALLE; Jeh. TRUGALLE paye à Saint-Aubin en 1491 pour sa censive; Jeh. TRUGALLE paye en 1493 et 1495 pour sa censive et pour sa rente; il paye en 1496 (2 fois) pour la rente de sa maison assise à Saint-Aubin, pour sa vigne, pour un arpent de terre; il paye en 1498 pour rente et en 1499 pour rente et cens; Jehan TRUGALE de Nogent doit de rente à Saint-Aubin en 1500 à cause d'un accin assis à Saint-Aubin, pour sa censive d'un

146 Les hoirs feu LARGENTIER payent cens à Saint-Aubin en 1491 (2 fois) et 1494 pour l'héritage qui fut TRUCHON (TRUCHIN) et pour la rente de l'héritage dudit TRUCHON; les hoirs de feu Guillm POPILLART payent en 1491 et 1496 pour le jardin dessus la maison feu TRUCHON (TRUCHIN); Vincent SYMON (Jeh POPILLART barré) paye à Saint-Aubin en 1507 pour l'oche qui fut à TRUCHIN [AD 10 - E* 2880]

B. Jean, de Nogent/Seine, ! en 1507-1529, † 1529/1533

Jean TRUGALLE paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1507 et 1529. Il déclare entre autre sa part d'une maison. Ses héritiers interviennent en 1533¹⁵².

C. Pierre¹⁵³, ne sait pas signer, maître boulanger à Nogent/Seine, ∞ à Claude GRILLET, signe, ! en 1583

En 1583, Pierre TRUGALLE, maître boulanger à Nogent/Seine, et Claude GRISLET, sa femme, vendent un demi-arpent de terre en "La Tavelle". Lui ne sait pas signer, elle signe¹⁵⁴.

Pierre TRUGALLE et Claude GILLET sont les parents de:

Jeanne, b 25.6.1576 Nogent/Seine

Claude (M), b 29.4.1582 Nogent/Seine

TURAT

A. Jean, (†) 5.10.1642

TUBILLON

A. Colin, ! en 1500-1507 à La Chapelle-Godefroy

Colin TUBILLON paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1500 et 1507 pour des propriétés à La Chapelle-Godefroy, et en particulier pour un moulin¹⁵⁵.

B. Gillet, ! en 1518-1520

Gillet TUBILLON paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1518 et 1520. Il paye en 1519 la censive d'un moulin à foulon édifié la même année¹⁵⁶.

demi-arpent de vigne; Jehan BORJONNE doit de rente en 1500, 1504 et 1505 à cause d'une maison par lui acquise de TRUGALE, Colin SYMON pour trois quartiers qui furent TRUGALE; il paye en 1502 (2 fois) et 1504, et ses hoirs en 1505 et 1506 pour rente et censive; il paye en 1502 de rente à cause de son accin et pour sa censive (barré) [AD 10 - E* 2880]

152 Jehan TRUGALLE de Nogent paye censive à Saint-Aubin en 1507 pour rente et censive; il paye en 1510, en 1511 et 1513 pour sa part d'une maison; il paye en 1518, 1520, 1526, 1528, 1529 (2 fois); les hoirs Jehan TRUGALLE payent en 1533 [AD 10 - E* 2880]

153 A Nogent/Seine:

➤ Catherine, épouse de Pierre TRUGALLE, † 27.9.1584

➤ Jeanne, fille de Pierre TRUGALLE, ∞ 28.1.1577
Léonard BENART

154 Le 28.12.1583, Pierre TRUGALLE, maître boulanger demeurant à Nogent/Seine, qui ne sait pas signer, et Claude GRISLET, sa femme, qui signe, vendent à Guillaume MIGORDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 1/2 arpent de terre à Avant, en "La Tavelle" [AD 10 - 24 H 109]

155 Colin TUBILLON paye censive à La Chapelle en 1500, 1502, 1504 et 1505 pour la censive de son moulin au billon assis à la Chapelle; il paye à La Chapelle en 1506 et 1507 pour ses cens [AD 10 - E* 2880]

156 Gillet TUBILLON paye censive à Saint-Aubin en 1518 et 1519 pour la censive de son moulin à foulon (en 1519, édifié et nouveau cette présente année); il paye en 1519 pour son pré par lui acquis de Jeh. GALLOIS; il paye en

1520 [AD 10 - E* 2880]